

AL MASHRABU'Ç ÇÂFÎ MINAL MANBAHI'S SHÂFÎ

La Fontaine pure émanant de la Source qui guérit (tous les maux)

Ramadan 1444H (2023)



Déclamation des Qaçâids par Hizbut-Tarqiyyah

**Aperçu sur les techniques de composition et contenus de certains écrits de
Cheikh Ahmadou Bamba**

Commentaire : Serigne Mansour Seck (membre Comité Scientifique HT)
Restitution : Sokhna Awa Tall BA

Touba - Résidence Cheikhoul Khadim

TABLE DES MATIERES

Jour 1 : FATHUL FATÂH.....	3
Jour 2 : FATHUL FATÂH (suite).....	5
Jour 3 : FATHUL FATÂH (suite et fin).....	7
Jour 4 : YÂ JUMLATAN.....	9
Jour 5 : YÂ JUMLATAN (suite et fin).....	11
Jour 6 : MATLABUL FAWZAYNI.....	12
Jour 7 : MATLABUL FAWZAYNI (suite).....	14
Jour 8 : MATLABUL FAWZAYNI (suite).....	15
Jour 9 : MATLABUL FAWZAYNI (SUITE).....	16
Jour 10 : MATLABUL FAWZAYNI (SUITE ET FIN).....	17
Jour 11 : CINDÎDI.....	19
Jour 12 : CINDÎDI (suite).....	21
Jour 13 : CINDÎDI (suite).....	22
Jour 14 : CINDÎDI (suite et fin).....	24
Jour 15 : YÂ RABBI BIL MUÇTAFÂ.....	26
Jour 16 : ILHÂMUL WADÛD FÎ JAWÂBI MAHMÛD.....	28
Jour 17 : LA LÉGENDAIRE BATAILLE DE BEDR : Les Gens de Bedr dans les écrits du Cheikh.....	29
Jour 18 : ILHÂMUL WADÛD (suite).....	31
Jour 19 : ILHÂMUL WADÛD (suite).....	33
Jour 20 : ILHÂMUL WADÛD (suite et fin).....	35
Jour 21 : LA PRÉÉMINENCE DU PROPHÈTE MOHAMMED (PSL) DANS LES ÉCRITS DE CHEIKH AHMADOU BAMBA.....	37
Jour 22 : LA PRÉÉMINENCE DU PROPHÈTE MOHAMMED (PSL) DANS LES ÉCRITS DE CHEIKH AHMADOU BAMBA (suite et fin).....	39
Jour 23 : KUN KÂTIMAN.....	41
Jour 24 : JAWÂBU SOKHNA PENDA DIOP.....	43
Jour 25 : JAWÂBU SOKHNA PENDA DIOP (suite et fin).....	44
Jour 26 : HAMDÎ WA SHUKRÎ.....	46
Jour 27 : ÇIFÂTU ÇÂDIQIL MURÎD.....	48
Jour 28 : ANTA RABBI.....	49

Jour 29 : ANTA RABBI (suite)	51
Jour 30 : LA SINGULARITÉ DE ANTA RABBÎ.....	53

Jour 1 : FATHUL FATÂH

« Fathul Fatâh fî Madhil Miftâh » (L'issue heureuse émanant de Celui qui ouvre dans l'éloge de Celui qui est la clé) est un poème de Cheikh Ahmadou Bamba qui a été écrit lors du septennat de Touba, c'est-à-dire au cours des sept ans que le Cheikh a vécu sur cette terre sainte. Il a en effet fondé la ville en 1888 et l'a quittée pour l'exil en 1895.

S'agissant de l'allure globale du poème, empruntons les propos de Serigne Mountakha Mbacké qui déclare : « c'est un Khassida dans lequel le Cheikh déploie son amour pour le Prophète (PSL) au point de s'oublier lui-même ». Cette prééminence du Prophète (PSL) est très perceptible dans le poème.

Le Khassida contient un titre propre qui figure d'ailleurs plusieurs fois dans les écrits du Cheikh. Il est bien travaillé, car nous percevons le terme « Fatâh » qui rime avec « Miftâh ». C'est également une image forte puisqu'on parle de Celui qui ouvre et de Celui qui est la clé.

Ce poème est un acrostiche particulier. En effet, il suit les lettres de l'alphabet arabe telles qu'elles sont présentées dans l'Occident musulman : « A », « Ba », « Ja », « Da », etc. A partir de chaque lettre, 28 en l'occurrence, le Cheikh compose une strophe de sept vers, un septain. Ce qui donne 196 vers au total.

Le contenu du poème est un point de fracture majeure dans l'itinéraire spirituel du Cheikh. D'ailleurs, les premiers vers en attestent quand le Cheikh dit : « Ilal Kitâbi wâl hadîci inçarafâ - Qalbî wa qâlâbî bimadhil Muçtafâ » (Mon âme et mon corps se sont retournés vers le Livre et les sentences par l'éloge de l'Elu, le plus pur, Al Moustapha). Ce contenu consacre ce qu'on peut appeler une rupture épistémologique. En effet, le Cheikh était auparavant dans la dynamique de prendre des « wîrds » de confréries diverses, mais c'est à partir de cette date qu'il opéra une bifurcation extraordinaire au plan spirituel en abandonnant tous ces « wîrds » pour se consacrer au Prophète (PSL) et à Lui Seul en faisant son éloge.

Le Cheikh s'arrache ainsi de la trajectoire première et marque une rupture radicale, qu'il confirme au vers n°2 quand il écrit : « Je rends grâce à Dieu qui m'a délivré de Satan, auteur des nombreux tourments ». Il est certain que le Cheikh n'a jamais été sous la domination de Satan, mais il faut entendre par cette déclaration qu'il « regrette » cette trajectoire première. Le vers n°4 montre le Cheikh éminemment élogieux envers le Prophète (PSL) et la prééminence de Celui-ci est le socle sur lequel le poème a été bâti. Ce sont des éloges resplendissants pour quelqu'un qui a été choisi et placé au-dessus de tout autre que Lui. C'est ainsi qu'il mentionne au vers n°5 : « Amdahuhû bin-nasri wan-nizâmi - Mâ dumtu qâdiran alal kalâmi » (Je ne cesserai de faire ses éloges par la prose et la poésie tant que j'aurai la force pour m'exprimer). L'auteur fait ainsi le serment de se consacrer à l'éloge du Prophète (PSL) tant qu'il lui restera un souffle de vie.

Il convient également d'apprécier l'usage des paronymes dans ce poème. Le paronyme se définit comme deux mots qui ne s'opposent que par une sonorité. Le Cheikh active à cet effet le levier de la richesse de la langue arabe quand il écrit : « Atâ kaqaysin fartawâ man ihtadâ, wajâ-a kalayçin fatawâ man ixtadâ ». On voit que « Kaqaysin » s'oppose à « Kalaysin », « Fartawâ » s'oppose à « Fatawâ », « Man ihtadâ » s'oppose à « Man ixtadâ ». Ici, le Cheikh opère un travail sur le signifiant, car le vers en lui-même oppose deux images : « Kaqaysin » qui est une averse bienfaisante alors que « Kalaysin » est un lion redoutable. Celui-ci pourfend les dévoyés alors que la pluie bienfaisante rehausse celui qui est sur la bonne voie.

De nombreux vers illustrent cette épine dorsale qu'est la prééminence du Prophète (PSL) mise en exergue par le Cheikh dans le poème. Nombre de passages montrent que le Prophète (PSL) est le « primus inter pares », le premier dans ses pairs, le « nec plus ultra », Celui qui est la qualité supérieure. À la deuxième strophe, cinq vers démontrent ses propos. Au vers 10, le Cheikh dit : « Il nous est unanimement manifeste sans aucune ambiguïté ». Ces trois termes (unanimement, manifeste et ambiguïté) ressemblent à une répétition, mais c'est en réalité le Cheikh qui choisit de corser la mise pour insister sur cette envergure du Prophète (PSL). La chute de ce passage en témoigne : « le fils d'Abdallâh est le Meilleur des humains ». Au vers 11, il ajoute : « ...Il est le guide des créatures ». Il poursuit au vers 12 : « Sa droiture a été d'une évidence avérée lors de sa réponse par l'affirmative [certes Oui] le jour de l'interrogation guidant tout autre que Lui ». Ici le Cheikh convoque une intertextualité, en faisant allusion au verset 172 de la Sourate 7 du Saint Coran, pour montrer que le Prophète (PSL) est au-dessus du lot. Le vers 14 est le point culminant en définitive, puisqu'on doit toute la création au Prophète (PSL). L'auteur écrit à cet effet : « C'est par sa grâce que les terres et les cieux ont été formés, c'est également par sa grâce que les hommes et les femmes ont été créés ».

Jour 2 : FATHUL FATÂH (suite)

Il a été rappelé auparavant que la source d'inspiration de « Fathul Fatâh » est cette rupture épistémologique que Cheikh Ahmadou Bamba a opérée pour emprunter une nouvelle voie dans sa trajectoire spirituelle. La métrique du poème est le « Rajaz » à l'image de titres comme « Jâwartu », « Matlabush- Shifâ-i » ou encore « Taysîru ^c Assîr ».

Aujourd'hui, nous insistons non seulement sur la prééminence du vénéré Prophète Mouhammed (PSL), mais surtout sur la manière dont le Cheikh a traité cette prééminence dans le poème. En effet, l'auteur s'auto-réduit à sa plus infime expression, dans une attrition permanente. Il se rapetisse à souhait pour mieux faire ressortir la grandeur du Prophète (PSL).

Rappelons que pour chaque lettre de l'alphabet, le Cheikh compose un septain (groupe de sept vers). L'on note que tous les six premiers vers mettent en évidence la grandeur du Prophète (PSL) et le septième est affecté au Cheikh qui s'auto réduit devant Son Maître. Les strophes 3, 4, 5 et 6 ainsi que les vers 15 à 42 illustrent parfaitement notre propos.

Le Cheikh écrit ainsi au vers 15 : « Le Primordial Lui a consacré la prééminence et l'honorabilité, avant l'apparition des créatures ». Il poursuit au vers 16 : « Le Paradis est la récompense de celui qui Lui obéit ; quant à celui qui Lui désobéit, son sort est l'Enfer ». « Il nous a attirés vers Dieu par la Théologie (Tawhîd), les Actes d'adoration et la Glorification » (vers 17). « Il a combattu son âme charnelle... » (vers 18). « Son combat est motivé par la volonté d'élever La Parole de Dieu... » (vers 19). « Il a sauvé l'unité de sa communauté... » (vers 20).

Observons à présent le vers 21 où le Cheikh mentionne : « Puisse Dieu faire de moi son serviteur devant son Auguste Assemblée... ». Ce traitement montre qu'il s'agit d'un Prophète adulé, qui cristallise toutes les marques de considération. A cet effet, l'auteur écrit au vers 22 : « Il a appelé vers Dieu avec discernement par une loi pure qui éclaire ». Il poursuit : « Il était bienveillant... » (vers 24). Le Cheikh opère ensuite une petite bifurcation sur son portrait : « Il était en permanence d'un visage radieux... » (vers 25). « Il a guéri les cœurs des pieux par sa bonne conduite... » (vers 26). La chute intervient au vers 28 quand il mentionne : « ...et certes Il a exaucé ma prière faisant de moi l'esclave de Dieu et le serviteur du Bien-aimé (PSL) ». On note ici la grandeur du Prophète (PSL) et une auto-réduction de la part du Cheikh.

A l'évidence, la quatrième strophe est la plus marquante. En effet, au vers 29 et 30 l'auteur désigne le Prophète par « Al Karîm » (l'Honorable), « Al Amthal » (Le Parfait Exemple), « Al Mujtabâ » (Le Meilleur Élu) avant de rajouter au vers 31 : « Il est le Chef dans les Cieux et sur la Terre ». « Ses dons sont abondants et inépuisables » (vers 33). « De ses faveurs découlent les dons des Prophètes » (vers 34). La chute est un peu plus flagrante quand il déclare : « ...être son serviteur Ici-bas et dans l'Au-delà ».

Il est aisé de comprendre pourquoi le vénéré Cheikh Mountakha a pu dire que « Fathul Fatâh » est un poème dans lequel le Cheikh magnifie le Prophète (PSL) au point de s'oublier.

Jour 3 : FATHUL FATÂH (suite et fin)

Les aspects thématiques et quelques critères formels étant traités, montrons à présent ce qui fait de « Fathul Fatâh » une œuvre singulière. Il s'agit des figures de style dont le Cheikh fait usage et qui complètent les aspects formels.

La première remarque est l'utilisation de l'anaphore qui voit le Cheikh débiter les vers par la même expression. On aurait parlé de refrain s'il s'agissait d'une chanson ou de leitmotiv s'il est question d'un texte. Les vers 10, 11 et 12 de la deuxième strophe en sont marqués. Au vers 10, l'auteur dit : « Bâna lanâ mahan... » (Il nous est unanimement manifeste...). Vers 11, « Bâna lijumlatil... » (Il est clairement apparu à l'ensemble des nobles Anges...). Vers 12, « Bâna biqawlihî... » (Sa droiture a été d'une évidence avérée...). Il y a anaphore par l'usage du terme « *Bâna* ».

Le Cheikh recourt par ailleurs à la paronymie, qui est le fait que deux termes s'opposent par une seule sonorité. Par exemple, « Mouride » (aspirant) s'oppose à « Maride » (dévoté, rebelle). Seul le son « A » les différencie, sachant que le premier est tout le contraire du deuxième. Un autre exemple figure dans le poème « Midâdî » quand le Cheikh écrit : « Lazî qidmatî rammâ ». Ici, en oubliant la gémée et en prononçant « Ramâ » (jeter), on dit totalement le contraire du premier terme « Rammâ » (rehausser).

Dans « Fathul Fatâh », le Cheikh active le levier de la richesse de la langue arabe. Rappelons qu'il a déjà déclaré que le Seigneur lui avait assujéti l'essence de cette langue qui porte le message d'Allah. C'est donc la rencontre d'une langue à la richesse inestimable et d'un poète hors normes qui nous gratifie de ces pages étincelantes comme « Fathul Fatâh ». Le vers 6 en témoigne à suffisance avec la juxtaposition de trois paronymes : « Kaqaysin » s'oppose à « Kalaysin », « Fartawâ » s'oppose à « Fatawâ », « Man ihtadâ » s'oppose à « Man ixtadâ ».

L'usage du syllogisme s'invite également dans le poème. Cette figure de style est définie comme un raisonnement déductif rigoureux qui lie des prémisses à une conclusion (exemple : si tout B est A et si tout C est B, alors tout C est A). Les Gens de la Caverne en sont un exemple très probant quand le Cheikh dit : « Toute personne qu'on identifie au Prophète (PSL) obtiendra le Salut ». Il ajoute : « Le chien qui accompagnait les Gens de la Caverne en est une illustration parfaite ». L'auteur montre que toute personne qui s'attache à un vertueux est apprécié à l'aune de celui-ci, même si la personne en question est indigente et faible. La conclusion est que si nous sommes la meilleure communauté c'est grâce au Prophète (PSL) qui est le Meilleur Prophète.

Le Cheikh recourt enfin à l'intertextualité quand il mentionne des propos qui, en réalité, font référence à un verset du Coran ou à une sentence prophétique. Par exemple, au vers 12, il souligne : « Sa droiture a été évidente lors de sa réponse par l'affirmative [certes OUI] le jour de l'interrogation ». Ici, l'auteur fait référence au verset 172 de la Sourate 7 du Saint-Coran.

Quand Allah le Très-Haut a demandé aux créatures « Alastu bi Rabbikum » (Ne suis-Je pas votre Seigneur, ils répondirent « Oui », le Prophète (PSL) en premier.

Toujours dans le registre de l'intertextualité, le Cheikh écrit au vers 61 : « Le Très Saint (Al Quddûs) l'a purifié de toute souillure... ». Ce passage évoque une sentence prophétique qui rapporte que le cœur du Prophète (PSL) a été ouvert, à un moment de sa vie, pour être lavé et purifié.

Pour terminer, citons deux vers caractéristiques de la posture du Cheikh dans ce poème. Il s'agit des vers 164 et 66 qui témoignent de cette ardeur, cet engagement à servir le Prophète (PSL). Ce sont des passages poignants qui montrent la considération majuscule que le Cheikh voue à son Maître. A cet effet, il écrit : « J'ai fait de ma joue la terre où se pose la semelle [de sa chaussure]... » (Vers 164). Et d'ajouter au vers 66 : « Quelle béatitude j'aurais eue, s'il m'était donné de placer ma joue sous son pied ou qu'il sente ma présence, tellement Il est noble ».

L'objectif de ce poème était de montrer que le Prophète (PSL) est inégalable, incomparable. Le Cheikh quant à lui se définit comme son serviteur à demeure.

Jour 4 : YÂ JUMLATAN

« Yâ Jumlatan » est un poème écrit par Cheikh Ahmadou Bamba en 1903, un an après son retour d'exil. Il ne présente pas de titre propre. C'est l'incipit qui joue ce rôle. Sa métrique est le « Kâmil » à l'image de « Rabbî Karîmun » et « Kun Kâtîman ». L'allure du poème ressemble énormément à ceux écrits durant l'exil du fait de son caractère acerbe. Il est à inscrire dans la période des dix ans que le Cheikh repère comme étant celle du « Jihâd ».

Le contexte d'écriture du poème est marqué par les accusations de Jihâd (guerre sainte) dont le Cheikh a été l'objet. Chat échaudé craignant l'eau froide, les colons se méfient de ce « Jihâd » pour avoir eu maille à partir avec des chefs de guerre qui se sont battus contre eux sous la bannière de l'Islam. C'est pour répondre à ces accusations contre lui que l'auteur a composé « Yâ Jumlatan ».

Le poème est souvent classé parmi les pamphlets, car il s'agit d'un écrit satirique, « agressif », à l'image de beaucoup de khassaïdes écrits par le Cheikh lors de son exil. Ce caractère pamphlétaire est perceptible tant au niveau lexical que dans l'allure des propos. Néanmoins, il serait plus judicieux de parler de dominante pamphlétaire, car tout le poème, de façon unilatérale, n'en est pas un. À un certain moment, on note une sorte de lénifiant, d'accalmie, des passages où le ton s'avère moins acerbe.

S'agissant du contenu, dès le premier vers, le Cheikh écrit : « Yâ Jumlatan qad sallasû bi dalâlihîm, man lam yakun waladun Lahû awwâlidu » (Ô gens qui, par votre égarement, convoquez la trinité à l'égard à Celui qui n'a ni fils, ni père !). Il est frappant de noter que le Cheikh démarre les « hostilités » dès le premier vers du poème. Or, il était plus courant de le voir entamer ses écrits par une prière. Mais ici, le premier vers se pose comme un premier coup de flèche décoché. L'auteur ne s'embarrasse guère de préparations, ni de préalables, encore moins de préambules. Il touche directement du doigt le point de fracture entre les musulmans et ces ennemis de Dieu que sont les colonialistes.

Le Cheikh n'y va pas de main morte à l'endroit de ces ennemis, en égrenant les principaux griefs contre eux, à savoir la trinité et le fait de conférer une progéniture ou une ascendance à Allah. Ce sont des arguments en porte-à-faux avec le monothéisme pur que nous enseigne la Sourate « Al Ikhâlâs ».

Face aux accusations dont il fait l'objet, le Cheikh montre que la meilleure façon de se défendre, c'est d'attaquer. C'est ainsi qu'il écrit aux vers 2 et 3 : « Vous m'aviez exilé sous prétexte que je suis un esclave d'Allah et que je mène la guerre sainte », « Vous soupçonnez que nous détenons des armes... ». Après ce rappel des accusations, il est non pas dans la défensive, mais dans l'offensive. « ...Tout ce que vous dites est vrai », mentionne-t-il. Et d'ajouter : « ...je suis bien un esclave de Dieu ». En définitive, le Cheikh encaisse et revendique même les critiques formulées à son endroit. Il complète ensuite sa réponse en déclarant au vers 6 : « Certes je mène la guerre, mais avec comme armes les sciences et la crainte révérencielle de Dieu ». Il revient

à la charge au vers 7 : « Je suis un esclave de Dieu Le Très-Haut et un serviteur du Prophète ». Au vers 23, il estampille sa déclaration avec une prière sur le Prophète (PSL) pour leur montrer ce sur quoi il se focalise.

Le Cheikh monte ensuite au créneau et opère une sorte d'éclaircie éphémère (il glorifie Allah et prie sur le Prophète) avant de revenir à la charge. C'est ainsi qu'au vers 11, il traite ces ennemis de *tyrans* et de *jaloux*. Et de poursuivre au vers 12 : « L'Unicité divine est l'épée avec laquelle je fends le cou de ceux qui convoquent la trinité à l'égard d'Allah ». Le rythme va crescendo au vers 13 quand il écrit : « Malheur aux gens qui convoquent la trinité de Celui qui n'a ni fils, ni père ». Le clou arrive au vers 14 : « Ouf ! [Mépris] aux gens qui associent Dieu et dont les mâles incirconcis sont tous des lâches et des capitulards ». L'onomatopée « Ouffine » témoigne du caractère acerbe de la critique. S'ajoutent les termes « Khulfun », « Jubba-un » et « Mukâbidu » qui, par leurs sonorités, dénotent le mépris qu'éprouve le Cheikh envers ces gens.

Jour 5 : YÂ JUMLATAN (suite et fin)

« Yâ Jumlatan » est un poème composé de 50 vers. Les 25 premiers sont écrits sous un ton acerbe avec un Cheikh dans l'offensive alors que les 25 derniers sont marqués par une sorte d'accalmie, qui se ressent dès le 22ème vers. Après quoi, il opère un focus sur la parole du Prophète (PSL), qui est magnifiée au plus haut point. Ces sentences sont en effet comme des lances, dit le Cheikh, capables d'écarter toute hérésie (vers 22).

A partir du vers 25, le poème vire à la louange et à la prière sur le Prophète (PSL) quand le Cheikh dit : « Quel Bon Intercesseur ! », « Quel Bon Chef ! », « le Meilleur combattant ! ». L'auteur n'abandonne pas pour autant l'allure pamphlétaire, qui apparaît sous des termes, des piques et des mots qui accompagnent les louanges du Prophète (PSL). C'est ainsi qu'il écrit au vers 24 : « Je me débarrasse de tout *hypocrite* », « ...Grâce auquel je me débarrasse de *l'ennemi guettant* ». Tous ces termes sont une allusion très claire aux colonialistes, que le Cheikh désigne comme un *ennemi guettant*, un *assaillant suspicieux* avant de rajouter : « Celui-là à qui je ne cherche pas de remplaçant m'a chassé l'ennemi ».

Dans le même sillage, le Cheikh ajoute au vers 33 : « Notre Seigneur récompense à travers nous ces précurseurs ». Ici, une accalmie se glisse avec l'emploi du terme « récompense ». Et l'auteur de poursuivre : « Il récompense également ceux qui, par la délivrance de conseils, ont éclairé leur contenu [sentences] ». Jusque-là, le Cheikh ne désigne pas directement le Prophète (PSL), mais de ce qui émane de Lui.

Le ton vire ensuite au sarcasme : « Si les ennemis ont des armes à cause desquelles ils sont redoutés, les miennes sont le Coran, les Hadiths, les branches du Hadith et le Soufisme » (vers 38). Au vers 39, il lance une dernière pique : « C'est par elle que se séparent de moi tous les malfaiteurs qui convoquent la trinité à l'égard d'Allah et se disputent les futilités ; ils sont tous des envieux ».

Les dix derniers vers marquent une rupture manifeste avec l'usage répété de la mise en apostrophe. Le Cheikh écrit : « Ô Allah », « Ô Clément », « Ô Seigneur des créatures », « Ô Toi à qui j'appartiens intégralement », « Ô Toi Meilleur pourvoyeur », « Ô Seigneur », « Ô Toi pour qui j'ai construit des mosquées ». L'utilisation de cette figure de style dénote l'engagement et la chaleur avec laquelle s'exprime l'auteur.

Le poème se clôt sur une note radieuse de gratitude, perceptible dans le vers 42 quand le Cheikh dit : « Me gratifiant d'honneur », « Sois témoin de ma gratitude et de ma reconnaissance, Meilleur Enrichisseur » (vers 45).

Pour finir, l'auteur effectue une prière sur le Prophète (PSL). Preuve que quelle que soit l'allure du poème, il ne peut manquer de prier sur Son bien-aimé. Il clôt néanmoins son propos par le sujet qui « fâche » à travers l'utilisation du nom de Dieu « Yâ Wâhidu » faisant référence à l'Unicité réitérant ainsi qu'en toutes circonstances, il convoquera l'Unicité d'Allah.

Jour 6 : MATLABUL FAWZAYNI

« Matlabul Fawzayni » (*La quête du bonheur dans les deux mondes* [Ici-bas et dans l’Au-delà]) est un poème qui a eu ses lettres de noblesse par la voix de Cheikh Abdoul Ahad, troisième khalife des Mourides, qui l’avait convoqué dans une de ses adresses. Il en avait choisi plusieurs vers dont il avait lui-même fait la traduction. Il indiquait également que le Cheikh y récapitule toutes ses ambitions pour Touba, ce qui est une orientation de taille sur la considération qui sied vis-à-vis de la ville sainte. Cheikh Abdoul Ahad avait par ailleurs souligné que les prières formulées par le Cheikh dans cet écrit ont toutes été exaucées par le Seigneur.

Rappelons que l’auteur a composé « Matlabul Fawzayni » dès son arrivée à Touba en 1888. Écrit dans la métrique « Rajaz », le poème compte 236 vers et présente un préambule très fourni qui délivre de nombreux éclairages sur le Khassida. Le Cheikh mentionne dans ce préambule : « l’objet du poème est de glorifier Dieu et de lui rendre grâce ». Il ajoute : « Il a été composé à Touba, une terre que Dieu a préservée ». Toujours dans le préambule, il poursuit : « Dieu l’a préservé de tout mal, de tout danger par égard pour celui qui s’est exilé pour vivifier la tradition du Prophète (PSL) ». Le reste du préambule est constitué de prières et de propos qui rappellent les invocations du vénéré prophète Abraham au moment de son installation à la Mecque.

Dès le premier vers, l’auteur glorifie Allah en ces termes : « Alhamdulillahil Karîmi zil minan, Alashti qâlî bi furûdin wa sunan » (Louange à Dieu le Généreux et Maître des bienfaits...). Il poursuit au vers 2 : « Je Lui rends grâce pour m’avoir conduit sur une terre où Il a annihilé mes obstacles ». Ce vers est pour le moins déroutant, car le Cheikh parle d’obstacles annihilés alors qu’il était dans une forêt fort inhospitalière. Par ce contraste apparent, on peut noter à quel point il exulte et montre qu’il est débarrassé de tout ce qui était contraignant pour lui. Néanmoins, la compréhension à ce niveau doit être double. Le Cheikh montre d’abord une satisfaction majuscule d’avoir trouvé une terre où il pourra se consacrer à l’injonction faite à tous les musulmans à savoir adorer Allah. Il exulte aussi parce que, de façon plus transcendante, le Seigneur lui a présenté la photographie de ce que Touba sera. C’est ainsi qu’il faut par ailleurs comprendre sa déclaration faite dans un autre écrit ou il a pu dire : « Le Seigneur m’a accordé un édifice qui se dressera jusqu’au Paradis » faisant ainsi référence à la mosquée de Touba. Notons qu’en ces temps, nul ne s’imaginait des habitations en dur dans cette ville.

C’est dans le même cadre qu’il faut insérer le propos tenu dans son titre « *Lima-in bashirin* » : « Le Très Saint m’a accordé un lieu de quête du savoir ». Un vers qui nous fait penser à l’université que le vénéré Cheikh Mountakha a édifiée.

Le vers 17 s’avère plus explicite sur la raison pour laquelle le Cheikh exulte. Il considère, par humilité, ne pas mériter ce que le Seigneur lui a accordé. Il écrit à ce propos : « Les éloges des gens ont failli me faire tomber dans le piège de Satan ». Il ajoute au vers 22 : « J’ai été négligeant ». « Je me plains pour mes nombreux vices » (vers 25). « Je suis un paresseux qui dort beaucoup » (vers 23). Cette posture n’est pas nouvelle chez les soufis et pour laquelle il ne faudrait pas avoir une compréhension superficielle. En effet, dans leur itinéraire, les

hommes de Dieu ne voient que la distance qui les sépare de la conjonction spirituelle, et mesurent dès lors leur faiblesse, ce qui ne veut pas dire qu'ils sont paresseux, négligents ou indignes. Au contraire, ils sont « primus inter pares » (premiers parmi leurs pairs).

Jour 7 : MATLABUL FAWZAYNI (suite)

Cheikh Abdoul Ahad Mbacké, troisième khalife de Cheikh Ahmadou Bamba, avait convoqué « Matlabul Fawzayni dans une de ses adresses en 1980, en choisissant 27 vers qu'il avait lui-même traduits. Puisque ce poème est assez riche et compte 236 vers, traitons les vers traduits par ce fils de Cheikhoul Khadim et qui comportent plusieurs thématiques. Ces passages sont très représentatifs, car apportant un bel éclairage sur l'édification de la ville de Touba.

Au préalable, notons que le Coran nous enseigne que celui qui a la volonté d'adorer Son Seigneur et qui a des contraintes, Allah lui donne l'injonction d'émigrer (Sourate « Les Femmes » - verset 4). L'hagiographie du vénéré Prophète Abraham en est une parfaite illustration. En effet, lorsqu'il a commencé à distiller l'appel de Dieu au sein des polythéistes, il a été l'objet de persécutions monstres, couronnées par la tentative de le catapulte dans un feu ardent. Après l'avoir sauvé, Allah lui dit : « Ne M'associe à rien », « Purifie Ma maison pour ceux qui font les sept tours rituels autour de la mosquée ». Nous comprenons dès lors pourquoi celui qui préside aux destinées du Mouridisme ne peut pas rester un long temps sans monter au créneau pour rappeler les injonctions relatives à la conduite à tenir dans cette ville de Touba et qui lui confère sa sacralité.

Le scénario est identique s'agissant du Prophète Mouhammed (PSL). Lorsqu'il a émis l'appel pour la religion, il a été confronté à la haine viscérale des Quraychites. Raison pour laquelle le Seigneur lui ordonna d'aller s'installer à Yathrib (actuelle Médine). D'ailleurs, au vers 7 de « Matlaboul Fawzayni », le Cheikh écrit : « C'est Celui qui s'est exilé à Médine sur ordre de Son Seigneur ». Ce tour d'horizon peut paraître éloigné de notre thème, mais il aide à mieux comprendre l'attitude et la posture du Cheikh.

Pour en revenir aux 27 vers, Cheikh Abdoul Ahad a souhaité rappeler la conduite à tenir dans la localité de Touba en insistant sur les fondamentaux de sa création. En somme, ces 27 vers résument ce que le Cheikh voulait de cette ville et ce qu'il voulait qu'il ne devienne jamais.

Jour 8 : MATLABUL FAWZAYNI (suite)

Nous choisissons de traiter les 27 vers que Cheikh Abdoul Ahad Mbacké avait traduits lui-même et qui traversent 4 thématiques. Ces vers montrent ce que le Cheikh voulait pour Touba et ce qu'il rejetait pour la ville sainte. Ces thèmes sont le *savoir et l'éducation*, le *règne de l'orthodoxie*, les *faveurs exceptionnelles attachées à la ville* et la *grande mosquée*.

Concernant l'orthodoxie, deux vers résument l'option du Cheikh : « Fais de ma demeure, la Cité bénite de Touba, un espace de crainte révérencielle, de savoir, d'élévation et de promotion au nom des plus honorables », « Fais de ma demeure, la Ville sainte de Touba, un bastion de l'obéissance à Dieu et du respect de la Coutume sacrée du Prophète ».

C'est dans ce sillage qu'un chapelet d'interdits demeure non négociable à Touba. La volonté du fondateur était en effet d'ériger une ville de conformité à l'orthodoxie islamique, loin des mondanités commerciales, touristiques.

En ce qui concerne l'éducation et le savoir, le Cheikh mentionne dans le poème : « Fais de ma demeure, la Ville sainte de Touba, un centre académique, un lieu favorable à l'ouverture d'esprit et à des méditations saines qui sanctifient en permanence ». Ce vers nous fait penser à cette université, à ces centres religieux, ainsi qu'aux multiples écoles coraniques (daaras) qui rythment le quotidien de Touba.

Quant aux faveurs exceptionnelles liées à Touba, le Cheikh les mentionne en ces termes : « Fais affluer tout ce qui est bien venant des six cotés [4 points cardinaux, auxquels s'ajoute ce qui provient du Ciel et du sous-sol] de la planète vers ma demeure, la Ville sainte de Touba ». Il poursuit : « Immunise la réputation de ma demeure de toute impureté dans ce monde comme dans l'autre ». Et le Cheikh d'ajouter : « Fais de ma demeure, la Ville sainte de Touba, un lieu qui accorde le bénéfice charismatique du Pèlerinage à celui qui a le vœu de l'accomplir, mais qui est indigent ou incapable de se rendre à la Mecque ». Précisons ici que le Cheikh ne milite aucunement pour une ville qui remplacerait la Mecque, loin de là. Sa prière vise plutôt le bénéfice charismatique attaché au Pèlerinage, qu'il demande au Seigneur de déverser sur l'indigent qui visite Touba. Toujours dans le registre des faveurs exceptionnelles, l'auteur mentionne : « Favorise les habitants de Touba d'un bienfait en eau abondante qui coule comme un ruisseau ».

Pour conclure, nous ne pouvons ne pas mentionner cette prière du Cheikh pour tout le pays : « Multiplie surabondamment le bonheur de ce pays et préserve-le des troubles ». Nous ne pouvons manquer de faire une corrélation entre cette prière et la stabilité manifeste que connaît le Sénégal

Jour 9 : MATLABUL FAWZAYNI (SUITE)

« Matlabul Fawzayni » est un poème qui comporte plusieurs thématiques. Certaines étant déjà traitées, abordons celle de la Grande mosquée de Touba qui s'invite à plusieurs reprises dans le poème. Cette mosquée reste un symbole fort, un pôle de convergence dans la configuration globale de la ville.

Le Cheikh a prié pour toutes les personnes qui ont participé physiquement et financièrement à l'édification de cette mosquée. Édifice qui est toujours partagé entre extension et rénovation. À cet effet, il écrit : « Absous les volontaires qui ont bâti l'édifice si élevé de ma demeure, la Ville sainte de Touba, de leurs péchés passés et à venir ». Il poursuit : « Absous tous ceux qui avaient la charge de l'ordonnance des travaux de leurs péchés premiers et derniers ». Le Cheikh d'ajouter : « Absous de leurs péchés premiers et derniers tous ceux qui leur sont venus en aide dans cette édification. » Ces vers montrent l'envergure et l'importance de Grande mosquée ainsi que le bénéfice charismatique émanant de cette œuvre agréée par ALLAH.

En outre, il est des retombées succulentes que le Cheikh prévoit pour les habitants de Touba. A ce propos, il déclare : « Fais de ma demeure, la Ville sainte de Touba, une cité de prédilection de Dieu et du Prophète (PSL), ici sur notre Terre là où nous vivons »; « Fais de ma demeure, la Ville sainte de Touba le Paradis du fidèle qui s'est confié pour la Seule Face de Dieu et qui est engagé dans la quête de l'agrément du Seigneur »; « Fais de ma demeure, la Ville sainte de Touba un lieu qui préserve du mal et écarte le préjudice »; « Fais de ma demeure, la Ville sainte de Touba, un lieu où l'on s'engage dans la voie de l'obéissance et un endroit qui détourne de celle des innovations blâmables »; « Absous celui qui élit domicile à Touba et quiconque s'y rend en signe de piété de ses péchés premiers et derniers ». Ce dernier vers demeure essentiel, car dans ce voyage d'ici-bas à l'au-delà, le viatique du musulman est unique : la crainte révérencielle de Dieu.

Notons en outre que c'est au nom de cette piété qu'il existe un contrat tacite entre l'habitant de Touba et le Cheikh. En effet, celui qui vient s'installer dans cette ville a l'obligation de ne poser aucun acte qui aille à l'encontre de son honorabilité. Rappelons qu'en 1980, le khalife d'alors avait introduit une requête auprès du procureur de Diourbel pour que toutes ces interdictions puissent être sanctionnées.

En définitive, ne serait-ce que par loyauté et par cohérence, l'habitant de Touba doit faire l'effort de respecter ce que le Cheikh a posé comme conditions, Lui qui s'est montré suffisamment pour avoir écrit : « Mes demeures et les voisins que l'on m'a choisis sont préservés de tout ce qui est générateur de disgrâce ».

Jour 10 : MATLABUL FAWZAYNI (SUITE ET FIN)

« Matlabul Fawzayni » a eu ses lettres de noblesse par la voix des différents khalifes généraux. Aujourd'hui, nous avons choisi de commenter quatre (4) vers qui ont été traduits par Cheikh Mouhammadoul Mountakha Mbacké lors d'une journée de prières à la mémoire de Sokhna Mariama Bousso, la vertueuse mère de Cheikh Ahmadou Bamba, communément appelé « Magal » de Porokhane alors qu'il n'occupait pas encore la station de khalife des Mourides.

Ces quatre (4) vers sont d'une richesse incommensurable. Au vers 59, le Cheikh écrit : « Quiconque œuvre pour moi ou me rend visite, accorde-lui le salut et pardonne-lui ses péchés ». Il poursuit : « Quiconque m'aime ou penche vers moi, procure-lui guidance et fortune ». Deux vers qui, par leurs contenus, montrent que déployer des efforts en faveur du Cheikh est un bénéfice qu'on ne saurait quantifier.

Les deux (2) vers suivants sont encore plus déroutants : « Quiconque me manque d'égard par des propos déplacés ou me blâme, aide-le à se repentir et à se soumettre » (vers 60). « Quiconque a des préjugés négatifs à mon endroit, tourne son cœur en ma faveur, Ô Seigneur ». Deux vers qui montrent que même ceux qui sont dans une posture d'inimitié envers le Cheikh, celui-ci en retour éprouve de l'amabilité à leur égard.

Ces vers témoignent d'une pureté de cœur sans commune mesure. Dans son ascension spirituelle, cette attitude témoigne, si besoin en était, de ce pourquoi le Cheikh se déclare « Zâ Nafin bilâ dararin » (Porteur de bienfaits et exempt de préjudice). Rien d'étonnant encore lorsqu'il déclare : « J'ai pardonné à l'ensemble de mes ennemis... ».

Ces vers choisis par Serigne Mountakha cadrent parfaitement avec sa posture d'aujourd'hui quand il monte souvent au créneau pour se montrer utile à tous, sans distinction. Notons par ailleurs cette profusion de noms d'Allah convoqués dans le poème, associés à la mise en apostrophe : *Yâ Rabbanâ, Yâ Rabbi, Yâ Hayyu*.

Le Cheikh écrit, à partir du vers 22 : « Yâ Barru, Yâ Khafûru, Yâ Khalîlu, Yâ Rahmânu, Yâ Wakkîlu, Yâ Mâlikî, Yâ Qâliqî... ». C'est une posture manifeste de demandeur face à un Seigneur magnanime.

La chaleur et l'engagement dans sa quête se lisent dans l'usage de la mise en apostrophe associée à des noms d'ALLAH bien choisis : « Ô Dieu, « Le Pardonneur », « L'Indulgent », « Le Miséricordieux », « Le Garant », « Le Maître », « Le Créateur de l'univers ».

L'utilisation de cette figure de style est également compréhensible quand on prend en compte l'esseulement et l'austérité ambiante de la forêt où il se trouvait, au milieu des bêtes sauvages. Son ambition pour Touba est si élevée à savoir une ville sainte à l'image de Touba sis au Paradis. On comprend dès lors la chaleur avec laquelle le Cheikh pose ses doléances au Seigneur.

Ce procédé est présent dans tout le poème. Au vers 44 par exemple, le Cheikh écrit : « Yâ Rabbanâ ! Yâ Rabbanâ ! Yâ Rabbanâ ! Yâ Rabbanâ ! Yâ Rabbanâ ! Yâ Hibbanâ ! ». Il continue au vers 47 : « Yallâhu, Yâ Nassîru, Yâ Jallîlu » (Dieu, Le Défenseur, Le Majestueux). Ces beaux noms de Dieu convoqués représentent la marque de fabrique du Cheikh, c'est pourquoi « Fawzayni » n'échappe pas à cette règle.

Après cette succession des noms de Dieu, le Cheikh pose une doléance très touchante quand il dit : « Je suis un médiocre, un pauvre et indigne ». Autant de qualificatifs peu glorieux qu'il s'applique par humilité extrême.

L'usage du paronyme est par ailleurs très marquant dans le poème. Il en est ainsi au vers 64 qui voit le Cheikh utiliser le mot « Sâfiya » qui signifie Pur et « Hâfiya » qui veut dire Salut. Au vers 65, il oppose « Hilmi » et « Khilmi ». Cette pratique se retrouve dans beaucoup d'autres vers. Ce qui prouve une parfaite maîtrise de la langue arabe.

Pour finir, l'auteur rend hommage au Prophète (PSL), à ses compagnons et à tous ceux qui méritent de l'être. Notons cette singularité, à partir du vers 110, quand il convoque le Prophète (PSL), sa famille, ses compagnons, des lieux comme Médine, Jérusalem... À cet effet, il mentionne au vers 110 : « Par égard pour l'Intercesseur, Le Favori », « Par égard pour Aboubakr » et il continue dans l'ordre hiérarchique des compagnons : Omar, Ousmane et Ali. Il poursuit avec les petits-fils du Prophète (PSL), à savoir Hussein, Hassan. S'y ajoutent l'ensemble de ses compagnons, ses filles, ses vertueuses compagnes, les Envoyés, les Savants, les hommes de Dieu, les Anges, etc. Le Cheikh de poursuivre avec les lieux saints : la Kâba, Baïtil Maqdis, (Jérusalem), Médine. Ceci est une réponse et une prise de position quand on sait que certaines obédiences au sein de l'Islam pensent qu'il faut s'adresser directement à Dieu sans intermédiaire et sans « Tawassul ». Sa position ne souffre d'aucune ambiguïté : le fait du « Tawassul » est inscrit au coeur même de l'Islam.

Jour 11 : CINDÎDI

« Cindîdi » (Le Notable) est un poème de 50 vers, écrit par Cheikh Ahmadou Bamba dans la métrique « Bassit » à l'image de « Bushrâ Lanâ » ou encore « Hammat Suleymâ ». Ce poème n'a pas de titre propre. Ce dernier fait corps avec un nom du Prophète (PSL) choisi dans le premier vers à savoir « Cindîdi ». Nombreux sont les chercheurs qui s'accordent sur le fait que le Cheikh l'a écrit alors qu'il n'avait qu'entre 20 et 30 ans.

La technique de composition mérite d'être scrutée, car tous les 50 vers se terminent par « Yâl-Lâhu », c'est-à-dire la mise en apostrophe « Yâ » flanquée du nom de Dieu « Allâhu ».

Le poème a par ailleurs une allure d'imploration majuscule puisque l'auteur s'adresse à son Seigneur. Notons également une profusion de choses désirées et de craintes, mais la constante demeure la prééminence du Prophète (PSL) qui ouvre le poème : « Yal-Lâhu bil Mustafâ Cindîdi Yal-Lâhu » (Al Mustafâ, L'Élu le plus Pur). Le texte se clôt sur une invocation et prière sur Lui : « ^CAleyhi çalli wa sallim dâ-i man abadan ». Dans cet intervalle, le Prophète (PSL) est l'enjeu, même s'Il est suggéré.

En ce qui concerne le plan, le poème peut être découpé en quatre parties :

- Du vers 1 au vers 12, nous notons une énumération de noms ; Ici, le Cheikh est dans le « Tawassul » ;
- Du vers 13 au vers 21, l'évocation de ce qu'il vise ;
- Du vers 22 au vers 28, ce qu'il redoute ;
- Du vers 29 au vers 41, des demandes encore plus pressantes pour tous les musulmans et particulièrement sa sainte mère.

S'agissant de la première partie, nous remarquons un chapelet de noms d'Êtres prestigieux cités dans l'ordre hiérarchique. À titre d'exemple, dès le premier vers, le Cheikh convoque la tête de la hiérarchie « Allâhu », s'ensuit le Prophète (PSL) : « Yal-Lâhu bil Mustafâ ». Il convoque par la suite un long défilé des Prophètes d'Allah. Y compris le Prophète Mouhamed (PSL), qui est le chef de file, l'auteur convoque les 25 Prophètes cités dans le Coran. Au sein de ces 25, se trouvent les « Hûlul Hazm » qui sont les apôtres doués de constance, à savoir les Prophètes Noé, Moussa, Abraham, Insa avec à leur tête Mouhammad (PSL).

Notons par ailleurs l'aisance avec laquelle le Cheikh énumère les noms des Prophètes, tout en respectant strictement leur hiérarchie. Aux vers 3 et 4, 14 noms sont convoqués. La prouesse réside dans le fait d'une longue énumération qui respecte rigoureusement le mètre du vers, ce qui est un exploit témoignant une fois de plus de la dextérité du Cheikh. C'est ainsi qu'il écrit : « Wabi Sulaymâna Nûhin Yûnus al yasahi wa Zakari yâ-a Yahyâ Xûda yal-Lâhu ». Par considération dit-il, pour Salomon, Noé, Jonas, Yasahi, Zakaria et Jean-Baptiste, 6 noms pour un seul vers. Le Vers 4 est encore plus performant quand le Cheikh dit : « Hârûna Yûshafa-ilyâsin wa Âdama Dâwuda Zil Kiflihi Sâlûta yal -Lâhu ». Ces 8 noms donnent : Arôn, Josué,

Elie, Adam, David, Zul Kifli, Jésus et Loth. Le Cheikh implore Son Seigneur en faisant un « Tawassul » sur tous ces noms.

Le respect de la hiérarchie fonctionne toujours lorsque l'auteur dit : « Wa ghayri himû min anbiyâ-i » (Parmi les autres Prophètes et Envoyés qui sont Les Tiens). En réalité, nous n'avons cité que 23 Envoyés dans ce passage alors qu'ils sont au nombre de 313. Soulignons que le total des Envoyés et Prophètes est de 124 000. Les Prophètes ne sont pas chargés de mission dans une zone alors que les Envoyés avaient un message au nom d'Allah à savoir appeler vers la Voie Droite.

Après l'évocation des Prophètes et des Envoyés, le Cheikh en vient aux Anges dont il égrène les noms en commençant par Jibril, Mikâ-il, Isrâfil, Azrâ-il. Nous pouvons dire qu'au-delà du panégyrique, le poème a un enseignement fort sur la profession de la foi musulmane.

Le Cheikh convoque ensuite les compagnons du Prophète (PSL) par ordre hiérarchique au vers 9. Il commence par Abdubakr (Le Véridique), Omar (Le Dissipateur), Ousmane (L'Homme aux deux lumières), Alioune (Le père des deux petits-fils du Prophète). Rien d'étonnant quand on sait que dans son poème « Les Prémices des Eloges », il enseignait ce qui suit : «... quiconque oublie les Compagnons du Prophète, son panégyrique devient erroné.»

Jour 12 : CINDÎDI (suite)

La hiérarchie respectée de façon scrupuleuse, depuis Allah, le Prophète Mouhammad (PSL), les autres Prophètes, les Anges et les Compagnons étant traités, poursuivons à présent l'énumération du Cheikh. Il a mentionné les saints, l'ensemble des docteurs de la loi, les oulemas, etc. Notons jusqu'ici, l'auteur est toujours dans l'énumération sans dire ce qu'il sollicite.

Il évoque les tenants des quatre écoles juridiques quand il dit : « Bi Mâlikin zil mazâyâ Shâfihiyyi abî, Hanîfatin Ahmadal Mahmûdi yal Lâhu » (Par Mâlik ibn Anâs, très distingué, par Mohammed ibn Shâfi, par Abô Hanîfa, par Ahmed Ibn Hanbal, le digne d'éloges, Ô Mon Dieu). Soulignons que plus de 80 % des musulmans appartiennent à ces écoles, qui sont donc très représentatives.

À partir du vers 11, une première fracture est notée quand le Cheikh évoque « Lawhul Mahfûz », «^CArsh » et « Kursîyi » en ces termes : « Par la Tablette bien gardée, par la Plume, puis par Ton Trône immense et par le Siègre, Ô Mon Dieu ». Rappelons que la Tablette bien gardée est le lieu où est consigné le destin de chaque être humain avant même sa venue au monde. Nous remarquons une fois de plus qu'au-delà du panégyrique, le Cheikh dispense un fort enseignement sur la Jurisprudence et sur la culture islamique.

L'auteur convoque par ailleurs les livres révélés quand il dit : « Par le Coran, la Thora, les Psaumes de David et l'Evangile de Jésus, l'Esprit, Ô Mon Dieu ».

Concernant ces livres, le Cheikh nous enseigne qu'il en existe 104 et que les 100 premiers sont à croire globalement. Sachons que 10 livres ont été révélés à Adam, 50 à son fils Seth, 30 à Idrîs et 10 à Abraham.

Les quatres derniers sont à distinguer et à connaître. Il s'agit de la Thora de Moïse, l'Evangile de Jésus, les Psaumes de David et le Coran du Prophète Mohammed (PSL).

Au vers 13, le lecteur de Cindîdi commence à percevoir le point de chute lorsque le Cheikh mentionne : « Fais parvenir la Bénédiction, le Salut de ma part à Lui, aux siens, à ses vertueuses compagnes, Ô Mon Dieu ». On peut en conclure que cette longue pérégrination était destinée au Prophète (PSL) qui reste la seule constante.

À partir de cet instant, le centre d'intérêt se déplace. En effet, puisqu'il a satisfait le Prophète (PSL), le Cheikh peut enfin prier pour lui et pour nous. Il écrit à ce propos : « Fais descendre sur nous », « Exauce nos vœux », « Ouvre-nous une porte de bienfaits », « Engage-nous dans la Voie droite ».

Jusque-là, nous sommes dans le registre de ce que le Cheikh veut s'attirer pour lui et pour tous ceux qui adhèrent à son projet.

Jour 13 : CINDÎDI (suite)

Il est temps pour nous de scruter toutes ces choses méritoires et utiles que le Cheikh a formulées pour tout croyant dans le poème « Cindîdi ».

Commençons par le voile de la bonne santé. L'auteur écrit à cet effet au vers 14 : « Wa asbilanna haleynâ Rabbi hâfiyatan wa xablanâl qaçdafi'd dârayni yal Lâhu » (Fais descendre sur nous le voile de la bonne santé ; exauce nos vœux Ici-bas et dans l'Au-delà ». Il poursuit au vers 15 : « Ouvre-nous une porte de bienfaits », « Engage-nous dans le droit chemin » (vers 16), « Fais-nous obtenir entièrement tout ce que nous désirons et tout ce que nous voulons atteindre ; accorde-nous tout ce que nous aurons à choisir » (vers 17). Ce dernier vers fétiche est souvent convoqué dans nos prières. Le Cheikh d'ajouter au vers 19 : « Accorde-nous une longue vie et procure-nous une excellente santé ; apporte-nous la Bonne Direction et la Félicité ».

À partir du vers 20, le Cheikh dresse une longue liste de choses craintes et repoussantes contre lesquelles il demande la protection d'Allah. Cela va des calamités naturelles comme le tremblement de terre aux maladies (telle que la lèpre), la misère sociale, la famine ou même les fautes morales (telle que la calomnie).

Le vers 20 ouvre cette série de prières quand le Cheikh mentionne : « Écrase tous les ennemis qui veulent nous nuire ». L'auteur utilise un champ lexical d'une richesse inouïe de la chose la plus crainte : « Sois notre Protecteur contre toute cause de mort. » (vers 21). Scrutons à présent les vers 22, 23 et 24. En effet, les maux que l'auteur énumère sont de nature différente, mais cohabitent dans le même vers : « Préserve-nous de tout dommage, de tout sinistre, de la suffocation, des épreuves, du tremblement de terre, du malheur, de la pauvreté » (vers 22), « Préserve-nous de l'avilissement, de la pénurie, de l'achoppement, de la misère, de la défaite, de la soif, de la fin. » (vers 23). Le Cheikh d'ajouter au vers 24 qui montre la précision du détail : « Préserve-nous de la chaleur, du froid, du pillage, de la calamité, de la vengeance, de l'égarement, du boitement, du chagrin ».

La liste étant non exhaustive, opérons un tri sur ce qui reste, car le Cheikh évoque d'autres maux qui révèlent un savoir encyclopédique. Il parle ainsi des insectes, du dérangement de l'esprit, de la lèpre, de l'épidémie, de l'incendie, de la noyade, de l'eclair, du vol, de la transformation en monstre...

Le vers 28 qui clôt l'énumération mérite également d'être analysé. Le plus subtil des maux se trouve dans le vers : « Wa min qabîhati dunyâ summa âqiratan » (la laideur de ce monde et celle de l'Au-delà). Relevons que dans sa pédagogie, l'auteur commence par des maux qui

peuvent sembler importants pour certains, mais en réalité le dernier mal qu'il a évoqué s'avère le plus corrosif au regard de l'enjeu que constitue l'au-delà.

En définitive, sur la foi de ces vers, nous pouvons conclure que la lecture de « Cindîdi » permet de réussir deux choses : le bénéfice charismatique lié à l'œuvre et le respect, dans les règles de l'art, de la manière dont nous devons adresser des demandes au Seigneur.

Jour 14 : CINDÎDI (suite et fin)

Nous avons déjà vu ce dont le Cheikh voulait se prémunir dans « Cindîdi », mais la liste continue. Il demande en effet que Dieu le préserve du jaloux, des méfaits de la bouche, de l'œil, de la magie, du mal des hommes et des créatures venimeuses.

À présent, remarquons ce que l'auteur sollicite auprès d'Allah. Sa demande débute au vers 31 quand il écrit : « Wa tawbatan qubilat, mah miknatin rufihat, mah zawjatin çaluhât » (Un repentir agréé, une place élevée, une compagne vertueuse et pieuse...). Nous observons également une nouvelle rupture au vers 34, le Cheikh montrant sa confiance en Dieu dans des circonstances particulières. Ce moment crucial, de vérité, est celui de la mort. Au vers 35, le ton est poignant quand il écrit : « Falâtakilnî ilâ nafsî fa ahlika... » (Ne m'abandonne pas à moi-même, sinon je périrai). Les derniers instants d'un croyant constituent un enjeu majeur. C'est un moment fatidique où l'on réussit à demeurer ou on échoue à jamais.

Toujours dans le même registre, l'auteur dit : « Çabit yaqînî » (Rive solidement ma certitude dans mon cœur).

Notons en outre que la thématique du passage de la vie au trépas occupe tout un sizain (groupe de six vers), du n°36 au n°41. C'est ainsi que le Cheikh souligne : « Fais que ma langue et mon cœur, dans la foi, disent Ton nom quand je mourrai », « Fais que ma mort soit source de repos et de joie », « Veille sur mon cœur lorsque l'âme me quittera et dans la tombe », « Sois mon aide et mon compagnon lorsqu'ils auront enterré mon corps et que je resterai seul », « Ne m'enveloppe point avec ce qui pourrait m'effrayer, au contraire protège-moi contre tout ce je crains, Ô Dieu ».

Un autre point de rupture est également à souligner à partir du vers 42. Dans le ciblage, on remarque que le Cheikh ne parle plus que pour lui-même, mais prie pour tous les musulmans et particulièrement pour sa sainte mère. Il écrit ainsi : « Sauve-moi ainsi que tous les musulmans et sauve ma mère ». Les sollicitations en faveur de sa mère sont loin d'être des prières formulées par acquit de conscience pour un ascendant. Ce qui le lie avec cette femme vertueuse est plus que de l'amour filial. C'est quelque chose de très transcendant et spirituel, car cette vertueuse femme a acquis le nom de Diarratulâh (la voisine de Dieu).

Le Cheikh poursuit les invocations pour "Diarratulâh" et pour tous les musulmans en ces termes : « Sois bienveillant pour elle et pour nous, elle n'a d'autre que Toi ». Il ajoute : « À la station de Barzaq et dans la tombe, Sois notre appui », « Ne lui fais pas endurer ce qu'elle ne peut pas supporter », « Ne déçois pas son espoir en Toi ». Ici, le Cheikh s'attèle à une véritable plaidoirie, tel un avocat.

Le poème se clôt sur une note radieuse, par l'évocation de la rivière de « Kawçara », où viennent s'abreuver les bienheureux. Ce qui donne au poème une allure de « Happy-end (fin heureuse) ». Les vers 48, 49 et 50 sont un retour à l'ADN du poète, sa marque de fabrique, à savoir l'éloge de Son Maître, Celui à l'endroit de qui il avait juré : « Bi nazmî wa nizâmî » (Je

le louerai par la poésie et par la prose), « Mâdumtu qâdiran al kalami » (tant qu'il me restera de la force pour m'exprimer, je le ferai).

Le poème se termine comme le Cheikh l'avait débuté à savoir par l'évocation du Prophète : « Mohammad, la fine fleur des choisis, notre Guide jusqu'au Paradis éternel ». Il L'arrose par les termes « Bénédiction » et « Salut » et ce, à jamais.

Jour 15 : YÂ RABBI BIL MUÇTAFÂ

« Yâ Rabbi bil Muçtafâ » est un poème de 7 vers écrit par Cheikh Ahmadou Bamba dans la métrique « Bassât ». Il ne présente pas de titre propre, c'est l'incipit qui joue ce rôle.

Les sept vers sont entièrement dévolus à des prières pour se prémunir de tout ce qui peut être nuisible au musulman.

L'on évoque que c'est en période d'épidémie que certains disciples avaient sollicité le Cheikh pour que la maladie qui faisait des ravages s'estompât. Il a composé ce poème pour leur répondre. C'est d'ailleurs ce qui explique que le préambule débute par la formule consacrée pour rendre le salut à savoir : « Wa haleykumus- Salâm wa Rahmatulâhi tahâlâ wa barakâtuhû ».

Les premiers mots du poème sont une sorte de notice comme pour tout médicament : « Fahâkum hâzihîl abyâta shifâ-an min kulli dâ-in wa hiçnan » (Je vous recommande ces vers qui sont un remède pour toute maladie, une protection contre toute tentative ennemie). Ce propos exclusif, montre qu'il s'agit d'un médicament radical. Le terme « panacée » peut même être emprunté, à bien scruter les dires du Cheikh.

L'allure de prière est perceptible dès le premier vers. Sous ce rapport, le Cheikh allie bienséance et respect scrupuleux de la hiérarchie quand il commence par glorifier Dieu le Très -Haut : « Yâ Rabbi ». L'utilisation de la mise en apostrophe fortifie davantage son engagement. Il convoque ensuite le Prophète (PSL), l'Élu le plus Pur, Al Muçtafâ. Notons que lorsqu'il parle de son Bien-aimé (PSL), le Cheikh y associe ce qui constitue sa marque de fabrique, à savoir la prière ou la louange en référence à çalatu sittah bi madhi sitta, à savoir six mois à prier sur le Prophète (PSL) et les 6 autres mois à faire sa louange. Il l'appelle « Al Muçtafâ », un très beau nom auquel il ajoute «...le descendant de Mudar, l'Intercesseur de sa communauté, aussi bien des bédouins que des citadins ». Ce premier vers est surchargé de termes dévoilant sa considération pour son Maître.

Le deuxième vers, qui forme un couple avec le premier, intègre une chute particulière. En effet, le Cheikh mentionne : « Protège-nous contre tout préjudice ». Ici, l'orientation du poème commence à apparaître. C'est ainsi que l'auteur poursuit au vers 3 : « Préserve la communauté de l'Élu, le plus Pur, de tout ce qui se dirige vers elle, hormis l'adoration et protège-les de tout mal ». Ce vers rappelle également la ferme injonction faite au musulman, à savoir l'adoration de son Seigneur. Le Cheikh d'ajouter au vers 4 : « Éloigne Satan de leur chemin à jamais ». Le nom du lapidé ne pouvait pas manquer dans cette nomenclature de nuisances, car il est en réalité notre véritable ennemi.

Ce n'est qu'à partir du vers 5 que l'auteur commence à parler de maladie : « Éloigne la calamité et toutes les maladies ». Ceci montre qu'il existe des causes de nuisance plus corrosives que la maladie : l'abandon de l'adoration de Dieu, Satan, toute personne mal intentionnée, etc.

Notons également que le Cheikh concilie la maladie avec une note d'espoir, il y a un véritable coup de fraîcheur quand il dit : « ...qui apporte sécurité et bonheur ». Il parle également de « quiétude » (vers 6).

La prière de clôture au vers 7 est faite de termes resplendissants comme la prière, la bénédiction, la pureté et les perles.

Jour 16 : ILHÂMUL WADÛD FÎ JAWÂBI MAHMÛD

« Ilhâmul Wadûd » (Inspiration de l’Affectueux) est un poème de 100 vers écrit par Cheikh Ahmadou Bamba dans la métrique « Rajaz ». Il regroupe des enseignements sur les règles de bonne conduite. Le Cheikh inculquait en effet à ces disciples les bases de l’éducation spirituelle, qui se traduisent dans la conduite quotidienne de l’individu. Cette pratique a un double mérite puisqu’elle permet de booster l’ascension spirituelle de l’aspirant tout en étant un facteur de cohésion sociale.

L’allure rimée du Khassida s’observe déjà dans le titre avec « Mahmûd » et « Wadûd ». Le Cheikh a beau écrire dans la science religieuse, son style d’écriture est marqué par la poésie.

Notons que le poème est écrit en réponse à Serigne Mahmûd Mbégué, un fervent disciple du Cheikh. Nous sommes donc en présence d’un genre épistolaire qui, en réalité, ne s’adresse pas uniquement à Mahmûd, mais à tout musulman qui aspire à Dieu et à Son Agrément. Cette pratique est utilisée par l’auteur dans d’autres écrits, notamment « Jazâ-u Shakkûr fî jawâbi Abdi Latîf » ou encore « Jawâbu Penda Jóob ».

Dès le premier vers de "Ihâmu...", les règles de bienséance s’appliquent à travers l’ouverture par un nom de Dieu et une prière sur le Prophète (PSL). Ce vers s’ouvre sur la thématique de la mort, un fort enjeu pour le musulman qui nous plonge dans une atmosphère d’austérité et de crainte. Le Cheikh écrit ainsi : « Sache, mon frère, que la vie Ici-bas est très éphémère. Sois donc conscient de la mort ». Les 4 vers qui suivent évoquent les attitudes que le musulman se doit d’adopter étant avisé qu’il n’échappera pas à la mort.

L’auteur écrit au vers 5 : « Éloigne-toi de toute chose en laquelle tu ne souhaiterais pas trouver la mort ». « Consacre-toi à toute chose en laquelle tu souhaiterais que la mort trouve et ce, avant qu’il ne soit trop tard » (vers 6). « Évite la procrastination, car elle mène les soumis vers la perversion » (vers 7), « Persévère dans la quête de la droiture et de la soumission avec ascétisme et sobriété ».

La deuxième thématique abordée se lit dans le vers suivant : « Ne sollicite les bienfaits qu’auprès de Ton Seigneur et ne convoite point le bien-être sans crainte révérencielle ».

Jour 17 : LA LÉGENDAIRE BATAILLE DE BEDR : Les Gens de Bedr dans les écrits du Cheikh

En ce 17^{ème} du mois de Ramadan, jour où avait eu lieu la Bataille de Bedr, nous avons pris le parti de nous mettre au goût du jour en abordant la thématique des Gens de Bedr ou Jundul-lâhi, l'Armée d'ALLAH. Ces combattants sont très présents dans les écrits du Cheikh.

Le premier élément transcendant qui doit être mis en évidence est la présence quasi-permanente des Gens de Bedr dans la vie du Cheikh au point de rejaillir chaque fois dans ses écrits. Pourtant, ces vaillants combattants n'ont pas été ses contemporains.

Notons que l'Islam a connu plusieurs batailles, mais les combattants qui y ont participé sont identifiés par rapport à celle de Bedr. Cette dernière fut une prouesse majeure. En effet, les troupes des musulmans n'étaient qu'au nombre de 313, bien moins armés tandis que les mécréants étaient plus de 1000. La victoire a pourtant été éclatante parce que le Seigneur est venu au secours des musulmans en leur envoyant 3000 anges pour combattre à leurs côtés.

Rappelons que Bedr est parti d'une simple histoire de guet-apens posé par les musulmans en guise de représailles de tout ce que les musulmans avaient perdu à la Mecque. Toutefois, la raison profonde tenait au contrat que les musulmans avaient conclu avec Dieu Le Très-Haut par le truchement du Prophète (PSL) indiquant qu'ils donneraient leurs vies et leurs biens en contrepartie du Paradis. Bedr est la mise en pratique de ce contrat comportant cette clause essentielle : « Vous tuerez et vous vous ferez tuer. »

Pour faire partie des gens de Bedr qui sont d'un degré supérieur comme l'indique le Coran, Cheikh Ahmadou Bamba s'est très tôt engagé. Le Prophète (PSL) lui a toutefois signifié que ces combattants avaient versé leur sang. Or, cette prescription était abrogée. Cependant, faire partie d'eux exige une contrepartie, celle de supporter des épreuves très lourdes, les assumer sans broncher. Au nom de ce contrat, le Cheikh supporta, 33 ans durant, toutes sortes de supplices qui l'ont mené au Gabon, en Mauritanie, à Thieyène et à Diourbel.

Dans son ouvrage « Jazâ-u Shakkûr », le Cheikh montre qu'à son arrivée à Kokki, il sentit le besoin de versifier les noms des Gens de Bedr (Asmâ-u Ahli Badrin).

L'auteur magnifie ces combattants et leur voue un amour incommensurable. Raison pour laquelle ils sont convoqués dans nombre de ses écrits. Dans « Mawâhibu », il dit : « Kullun shujâ 'u » (Ce sont tous des preux combattants), « Nîlu wa nâlu » (Prenant et se faire prendre). Il mentionne également dans « Wal Baladu » : « Ces Gens de Bedr ont élevé l'Islam et ont chassé les crapules et les transgresseurs ». Dans « Muqaddamâtul Amdâh », il écrit : « Ce sont des lions pour les ennemis ; ce sont également des flambeaux dans l'obscurité ».

Ceci est un maigre échantillon par rapport à tout ce que le Cheikh a dit sur eux.

En outre, sans ambiguïté, le Cheikh déclare dans un de ses écrits : « Dieu m'est témoin que je fais partie des Gens de Bedr ; le rebelle a peur de moi ». Soulignons qu'au départ, l'ambition du Cheikh était simplement de faire partie d'eux, mais il a glané des titres encore plus grands parmi lesquels : l'intercesseur des siens et le serviteur à demeure du Prophète Mouhamed (PSL). Ce dernier titre le charme plus que tout autre, lui qui disait : « Je vais œuvrer pour Lui jusqu'à l'entrée au Paradis ».

Jour 18 : ILHÂMUL WADÛD (suite)

« Ilhâmul Wadûd » est un adjuvant pour le perfectionnement spirituel du disciple après l'injonction faite par le Cheikh au vers 11 (Ne t'oriente pas vers les créatures...). Une telle injonction est dictée par le « Tawwakul » (qui est le fait de se cramponner à Dieu, quelles que soient les circonstances), parce que, dit-il : « Le préjudice comme le profit ne peut provenir que de ton Seigneur ».

Notons par ailleurs ce chapelet d'interdits du vers 13 au vers 26. D'abord, le Cheikh conseille à l'individu d'être modéré en paroles, en sommeil, en manger et dans l'accumulation de vanités. Ici, c'est le conducteur d'âme qui s'exprime, car la marche de l'aspirant, quelle que soit l'envergure de son ambition, exige un coaching sur le plan spirituel. Le Cheikh joue parfaitement ce rôle en ne délivrant pas que des conseils fermes et fermés, mais en pointant du doigt ce qui est corrosif et nuisible à l'individu. Pour illustrer ce propos, il écrit au vers 14 : « Que chacun sache que ces tares ne profiteront jamais lors de l'Interrogation ».

Quant à la boulimie alimentaire, l'auteur souligne qu'elle entraîne la paresse, le désœuvrement, l'excès de défécation et l'égarement (vers 16). Il poursuit au vers 17 : « Ce que le glouton a consommé en excès ne lui servira à rien dès qu'il sera de nouveau assailli par la faim ». Le conducteur d'âme qu'est le Cheikh attire ici l'attention sur cette absurdité, cet éternel recommencement d'un besoin insatiable. La bonne attitude dans ce cas est de s'inscrire dans la sobriété.

Le Cheikh nous renseigne également sur la nocivité de l'excès de sommeil pour l'aspirant : « Il endure le cœur et fait oublier le Seigneur » (vers 18). Dans ce même élan pédagogique, il est prompt à montrer des images chocs, de nature à mieux conscientiser. Il écrit à cet effet : « Ne sois pas comme un cadavre dans une tombe au risque de t'attirer des préjudices ».

Le Cheikh souligne enfin que le fait de parler beaucoup et inutilement s'avère nuisible pour le musulman. Cette tare est mentionnée au vers 22 : « La loquacité, quant à elle, distrait la personne de l'invocation du Seigneur Tout-Puissant ». « Abstiens-toi de tout propos qui ne te procure pas la récompense d'Allah » (vers 24), « Car les Anges inscrivent ce que tu prononces comme paroles. Dans le cas où il s'agit de choses funestes, elles seront au détriment de celui qui les a prononcées. » (vers 25).

La conduite à tenir devant ce chapelet d'interdits est notée au vers 26 : « Retiens ta langue, sois taciturne où que tu sois et tu obtiendras la célébrité ».

L'auteur revient par ailleurs à la charge au vers 26 pour rappeler ce qui est essentiel pour le musulman, à savoir la crainte révérencielle de Dieu. Notons que tous les défauts cités précédemment sont néfastes à cette crainte révérencielle. S'y ajoutent d'autres comme l'orgueil, l'envie, l'ostentation, la haine, l'avarice, l'animosité et l'hypocrisie. Leurs opposés doivent être brigués par le musulman, à savoir la longanimité, l'endurance, la sincérité, la

soumission, la reconnaissance, l'ascétisme, l'exclusivité du culte, la générosité, le silence, le scrupule, la pudeur, la bonne exhortation et la sobriété.

En définitive, le musulman se doit de briguer un ensemble de qualités et de bouter dehors autant que faire se peut toutes les attitudes néfastes.

Jour 19 : ILHÂMUL WADÛD (suite)

Après avoir abordé la conduite à tenir en privé dans « Ilhâmul Wadûd », voyons à présent celle à adopter en public. La thématique démarre à partir du vers 34. Le Cheikh écrit à cet effet : « Lorsque tu séjournes dans un groupe, sois attentif, ne sois pas spontané et ne transgresse pas non plus ». Il poursuit au vers 35 : « Ne t'empresse pas d'intégrer un groupe sans prendre la précaution d'en connaître véritablement les membres ». Ces vers semblent une prudence poussée à l'extrême, mais le Cheikh nous montre pourquoi le musulman se doit d'être prudent lorsqu'il arrive dans une assemblée. Au vers 36, il argue : « Car, des individus peuvent apparaître méprisables alors qu'ils jouissent d'une très grande considération auprès du Seigneur ». De même, « des individus peuvent paraître vertueux alors qu'en réalité, ils inspirent le blâme ».

Devant cette situation alambiquée, le Cheikh enseigne que les individus doivent être testés, appréciés et même éprouvés à l'aune de ce que l'Islam recommande.

Après ce coup de projecteur sur l'homme peu fréquentable, le Cheikh, en vrai conducteur d'âmes, nous dresse le portrait-robot de l'individu fréquentable. Il mentionne à cet égard au vers 39 : « Sois en compagnie de celui qui oriente le croyant vers Dieu et ne sois pas du rang des amusants... ». Et d'ajouter au vers 40 : « Sois en compagnie de celui dont les propos te guident vers ton Seigneur ; ainsi tu seras plus exalté », « Ne te précipite pas vers toute personne qui donne l'impression d'être un saint, de crainte d'être victime d'un tartuffe que l'on peut rencontrer à chaque coin de rue ». Ces conseils et interdictions sont précieux dans le quotidien du musulman.

L'auteur évoque également des règles d'hygiène les plus élémentaires quand il dit : « Ne bois pas toute eau trouvée dans un verre ou dans un vase ». Il fait d'une pierre autant de coups voulus, car ses conseils allient spiritualité et hygiène en passant par d'autres thématiques. En définitive, l'important est que l'individu soit en compagnie d'ascètes qui ne prodiguent que des conseils utiles. Ce propos est similaire à celui du Cheikh au vers 14 du "Viatique des adolescents" : « Attachez-vous à quelqu'un qui ne cesse d'adorer son Seigneur afin qu'il vous guide dans sa voie droite ». Il faut donc considérer que la droiture n'est pas la chasse gardée des adolescents ni d'une classe d'âge, mais un socle commun.

Le ciblage se poursuit du vers 45 au vers 47 lorsque l'auteur nous parle des hommes pétris de vertus et dont l'individu doit se rapprocher pour se tirer d'affaire. Il nous parle également de l'abandon des vices, qui est une tâche ardue.

Au vers 49, une nouvelle thématique s'invite au poème : l'ostentation. Dans son enseignement, le Cheikh montre que celui qui a cette attitude est facile à reconnaître. Il agit pour la galerie. Son quotidien est rythmé par le « m'as-tu vu ». Il ne réalise de bonnes actions que pour émerveiller son entourage. Les autres signes de l'ostentation sont un amoindrissement de la dévotion dans la solitude et l'exagération des actes d'adoration en présence du public, bref l'augmentation des actions en fonction des éloges.

En définitive, le baromètre de la marche spirituelle est sans ambiguïté : si l'individu sent qu'il est sincèrement satisfait en termes d'obéissance à Son Seigneur, alors il occupe un rang élevé.

Jour 20 : ILHÂMUL WADÛD (suite et fin)

Nous renouons à présent avec une constante chez le Cheikh. Au vers 65, il dit : « Que Bénédiction et Salut soient accordés à Celui à qui sera donné l'ordre d'intercéder pour nous demain ; Quel excellent refuge ! ». Ce propos allie prières et louanges pour le Prophète (PSL).

À partir du vers 66, s'observe un long exposé sur la Politesse légale. Cette thématique s'introduit par les propos suivants : « Je t'exhorte, Ô Mahmûd, à avoir la Politesse légale si tu souhaites la droiture ». Ladite Politesse se déploie envers le Créateur, mais également à l'endroit des créatures. L'auteur déclare ainsi au vers 68 : « Sois poli, à l'égard du Miséricordieux et envers Sa créature en toute chose ».

La suite sera une déclaration sur la manière dont se matérialise la Politesse légale. Faire montre de ce comportement envers Allah, c'est ne pas contester Son décret. Le vers 70 illustre ce propos en ces termes : « Par l'émission d'hypothèses comme peut-être ; il se pourrait et s'il n'y avait pas... » Cette manière de conjecturer est attentatoire à l'endroit d'Allah le Très-Haut en qui il faut avoir une confiance totale et complète. La performance est également d'être satisfait des décrets d'Allah. C'est ainsi que le Cheikh mentionne au vers 74 : « Si tu es satisfait des décrets divins, alors tu es détenteur de la perspicacité et de la clairvoyance ». Le vers 76 enchaîne : « La position assise, orientée vers la Qibla et le fait d'implorer le pardon d'Allah ».

À partir du vers 79, le Cheikh aborde l'attitude qui sied vis-à-vis des créatures : « Cette Politesse légale à l'égard des créatures revient à honorer la personne d'où qu'elle vienne ». L'auteur m poursuit au vers 80 : « Aie pitié de la jeune personne d'où qu'elle vienne et traite ton égal tel que tu voudrais qu'on te traite ; ainsi tu seras comblé de bienfaits ». Ce code de conduite nous évite les désagréments d'un mauvais comportement.

Quant aux vers 81 à 84, ils sont très marquants pour leur allure poétique. Le Cheikh allie la forme et le fond pour délivrer son enseignement. Il mentionne à cet effet : « Lorsque tu es embrasé par la flamme de la dispute, éteins-la par l'eau du silence » (vers 81). « Lorsque tu es piqué par le scorpion de l'adversité, soigne-toi par le pardon et la paix » (vers 82). « Si tu es assailli par le serpent de l'animosité, défends-toi par les bons conseils et la générosité » (vers 83). « Si tu es enivré par le vin de la colère et de l'envie, abreuve-toi par les eaux de l'endurance et de l'ascétisme » (vers 84).

Le combat contre l'âme charnelle s'invite en outre dans le poème. Ici, la faim devient l'arme de guerre. Le Cheikh déclare à ce sujet au vers 85 : « Lorsque ton âme charnelle refuse de rebrousser chemin, combats-la par la faim. » « Si tu associes à cette dernière l'esseulement et l'adoration, elle deviendra obéissante sans conteste. » (vers 86). Le vers 89 est encore plus explicite quand il déclare : « La faim est en effet le capital des ordres de Dieu comme l'a rapporté le détenteur de la perspicacité ».

Les vers 90 à 93 énumèrent tous les bienfaits inhérents à l'effort d'opprimer son âme charnelle. Premièrement, cette oppression mène à l'épanouissement. Ensuite, le jeûne est plus méritoire pour le gourmand qu'autre chose. Si le ventre est creux, tous les autres membres sont rassasiés. Par contre, s'il est rempli, ils restent affamés.

Les sept derniers vers du poème récapitulent des conseils-clés. Le Cheikh écrit au vers 94 : « Oriente tes préoccupations vers Dieu le Créateur et non vers les créatures... ». Il continue au vers 95 : « Demande à Dieu tout ce dont tu as besoin ; telle est ma recommandation, Ô Mahmûd ». « Si tu suis ce conseil, tu auras la félicité Ici-bas comme dans l'Au-delà et tu obtiendras ce que tu désires. » (vers 96). « Perdure dans la crainte révérencielle du Seigneur, le Créateur, et ne te mets jamais en contradiction avec la Sounna du Choisi ».

Le dernier mot du Cheikh est un hommage à son Maître, Mohammed (PSL) : « Que l'Éternel Lui accorde paix et bénédiction ainsi qu'aux siens, à ses Compagnons pour toujours ». Les deux derniers vers marquent l'achèvement du poème par une allusion encore au Prophète (PSL) par le propos : « Celui sur qui je ne cesse de prier ».

Jour 21 : LA PRÉÉMINENCE DU PROPHÈTE MOHAMMED (PSL) DANS LES ÉCRITS DE CHEIKH AHMADOU BAMBA

La prééminence du Prophète (PSL) est transversale dans les écrits de Cheikh Ahmadou Bamba. Nous allons voir comment cette thématique se réfléchit dans le jour de « Âshûrâ » qui est le 10e du mois lunaire de Muharam (1er mois de l'année musulmane), mais également dans « Al isrâ wal mirâj » (Le voyage et l'ascension nocturne). Notons que le Cheikh n'est pas dans l'événementiel en traitant ces deux thèmes. Il a comme objectif de montrer que son Maître est le « Nec plus ultra », la qualité supérieure, incomparable et hors compétition.

La thématique de « Âshûrâ » a été traitée par le Cheikh dans « Massâlikul Jinân » (Les itinéraires du Paradis), dans « Tazawudu Shubân » (Le viatique de la jeunesse), de même que dans « Mîmiya ». La particularité se trouve dans cette précision importante dans chaque ouvrage. Rappelons que « Âshûrâ » est un jour particulier dans l'Islam, car de nombreux événements s'y sont déroulés.

Le projet du Cheikh est plus apparent dans « Mîmiya ». Du vers 91 au vers 99, il déclare : « C'est par sa Bénédiction que l'aïeul Adam n'a pas flanché vers le péché lorsque le maudit tenta de le séduire » (vers 91). « C'est par son Nom que Dieu sauva Noé dans son arche et a préservé Jacob de la cécité » (vers 92). « C'est par la Bénédiction du Sélectionné (Al Muntaqqâ) que le Bienveillant a repêché Joseph du puits et de la machination de celle dont il craignait le danger » (vers 93).

Chacun des Prophètes précités s'est fait un nom par le miracle qu'il a vécu : il s'agit d'Abul Bashar, le père des humains, le Prophète Adam avec l'arbre interdit ; le Prophète Noé et l'arche dans lequel il fut sauvé avec ses adeptes ; Jacob dont l'épreuve était la maladie de la cécité ; Joseph qui a été sauvé du puits dans lequel il avait été jeté.

Les vers 94 à 98 de « Mîmiya » complètent la liste de ces miracles. L'auteur dit : « L'homme du poisson (Jonas) a obtenu une issue heureuse... » (vers 94). « C'est grâce à Lui que le feu d'Abraham devint froid... » (Vers 95). « Job obtint la paix au nom de l'Effaceur (des péchés), en retrouvant sa bonne santé » (vers 96). « La mer de Moïse, grâce à l'Élu le plus Pur (Al Muçtafâ) fut fendue, de même l'Esprit de Dieu (Jésus) fut hissé au ciel » (vers 97).

Le Cheikh précise encore dans « Masâlikul Jinân » que le Prophète Insa est monté au ciel le jour de « Âshûrâ » ; il est également né le même jour. Cette information anticipe sur les controverses futures sur la naissance de cet Envoyé de Dieu. L'auteur poursuit au vers 98 : « C'est grâce à Lui que le fer devint mou en faveur de David ».

Il est remarquable qu'il existe un socle commun puisque tous les événements miraculeux précités se sont déroulés le jour de « Âshûrâ », précise le Cheikh dans « Massâlikul Jinân ». Et

sans ambages, il précise également que tous ces événements ont eu lieu grâce à la bénédiction du Prophète (PSL).

Le clou est le vers 99 quand le Cheikh dit : « C'est grâce à Lui que les honorables Envoyés, en totalité, de même que l'ensemble des Prophètes obtinrent les avantages... ». Ceci n'est qu'un échantillon et peut forcer l'admiration si on sait que les Envoyés et les Prophètes confondus font 124 000. Ce qui confirme les propos du vénéré Cheikh Abdoul Ahad qui disait : « C'est Lui qui détient le bâton de maréchal »; « Ils sont venus en son Nom ».

En définitive, nous sommes en présence d'une hiérarchie sans ambiguïté puisqu'Il est leur tête de file ; ce qui explique leur conduite et posture le jour de « Al isrâ wal mirâj » quand ils l'accueillirent au ciel.

Jour 22 : LA PRÉÉMINENCE DU PROPHÈTE MOHAMMED (PSL) DANS LES ÉCRITS DE CHEIKH AHMADOU BAMBA (suite et fin)

Après avoir abordé la thématique de « Âshûrâ » dans les écrits du Cheikh, scrutons à présent le traitement de « Al isrâ wal mirâj » (Le voyage et l'ascension nocturne), ce grand miracle du Prophète Mohammed (PSL). Ces deux thématiques en toile de fond sont surtout utilisées pour démontrer sa prééminence.

Le traitement de « Al isrâ wal mirâj » commence au vers 77 dans « Mîmiya ». Le thème a été traité également dans « Jazbul Qulûb » ainsi que dans « Mawâhibu Nâfih ». Le premier signe qui montre la prééminence lors de cette nuit est mentionné au vers 77 : « Il les dirigea (lors de la prière) la nuit de l'ascension et les quitta, s'élevant de ciel en ciel jusqu'à la proximité de Dieu ». Auparavant, le Cheikh déclare au vers 74 : « Il est le Guide de tous les Chefs de tous les Envoyés et Prophètes ». Ce vers est renforcé par la question rhétorique à laquelle le Cheikh apporte lui-même une réponse. Cette dernière est doublée d'une image très suggestive puisqu'il dit : « L'ont-il mis à leur tête et suivi son exemple, alors que chacun d'eux est à la tête d'une assemblée de grande importance ». Il répond en disant : « Assurément, car le soleil éclipse toujours l'étoile et la lune quand il dissipe les ténèbres ». Notons cette belle image et ce beau procédé qui montre que Son Maître est incomparable.

Cette prééminence du Prophète (PSL) apparaît dans « Jazbul Qulûb » quand le Cheikh déclare : « Ils Le vénérèrent ; ils Le mirent à leur tête ; ils L'honorèrent ; se soumirent à Lui par humilité et Le glorifièrent par considération à sa Dignité respectable ». Ce champ lexical traduit les égards à la dimension de la carrure du Prophète (PSL). Les vers qui suivent viennent corser la mise : « Ils s'humilièrent, car ils connaissaient certes son Rang ; ils magnifièrent sa rencontre avec eux et confessèrent son Avantage et sa Supériorité » (vers 155). « Ils s'empressèrent par des signes de bienvenue, de largesses, de courtoisie, de joie et de proximité pour son Seigneur qui accorde la prééminence » (vers 156). « Chacun d'eux commença à rendre grâce individuellement, ayant entendu le nom de l'Intercesseur des intercesseurs » (vers 157). Ce sont des Prophètes partagés entre satisfaction, émerveillement, ébahissement, enchantement bref tous les termes dithyrambiques.

La rencontre avec le Prophète (PSL) constitue pour eux, une faveur imméritée perceptible au vers 158 : « Chacun d'eux, individuellement, a fait ces éloges après avoir été heureux de sa mission et Il leur illumina le cœur ».

La thématique de « Al isrâ wal mirâj » s'invite également dans le poème « Mawâhibu ». Le Cheikh déclare ainsi au vers 122 : « Ce voyage a effacé l'égarement, reflété sa Grandeur et magnifié sa beauté par les pieux ». « Ils L'ont mis en tête quand ils L'ont reçu ; ils L'ont révééré,

eux qui ont la pureté ». Il poursuit au vers 123 : « Il est Noble parmi eux, Il les a quittés et les a surpassés après son ascension ».

Autant de termes qui confirment et convainquent les plus endurcis que le Prophète Mohammed (PSL) partage avec eux la même appellation, mais les surclasse en termes d'envergure comme le souligne le Cheikh : « Il les a surpassés après son ascension ». Mais disons le , sa prééminence remonte de bien loin car : « ...en ce temps l'aïeul Adam était dans la boue »..

Jour 23 : KUN KÂTIMAN

« Kun Kâtîman » est un poème de 8 vers, écrit par Cheikh Ahmadou Bamba dans la métrique « Kâmil » à l'image de « Yâ Jumlatan » ou encore « Rabbî Karîmun ». Il n'a pas de titre propre ; c'est l'incipit, c'est-à-dire les premiers mots du poème, qui joue ce rôle.

Le poème est souvent présenté comme le code de conduite de l'apprenant, mais le Cheikh a tendance à ratisser large. Nous verrons qu'il est non seulement valable pour l'apprenant, mais également pour toute autre personne.

Le Cheikh écrit dès le premier vers : « Kun Kâtîman lid-durri wal bûsâ tanal qaçdan wa tahlul jîla yâ mutahallimu » (Porte avec courage ton fardeau de peines et de souffrances, tu atteindras ton but et surclasseras tes semblables, ô toi l'apprenant ». Ce premier vers est pour ceux qui s'attendent à un début de poème centré sur des orientations ou conseils sur le plan pédagogique. Le Cheikh, bon pédagogue, conducteur d'âme avéré fait d'abord un focus sur l'environnement psychique, physique et physiologique de l'apprenant. C'est pourquoi il l'invite à être endurant, stoïque et à être psychologiquement fort. Cette attitude est un excellent adjuvant dans la quête du savoir.

Le vers 2 va dans le même sens que le 1er : « Évite de te lamenter ; sois patient et endurant au point que les gens aient l'impression que tu ne manques de rien ». Ici, l'auteur prépare le terrain qui doit accueillir cette richesse fabuleuse qu'est le savoir. Le passage est en outre doublement suggestif puisqu'il pointe du doigt l'endurance dont l'élève doit faire montre et le savoir qui est une perle rare. Et le Cheikh de poursuivre au vers 3 : « Le savoir n'est pas donné à celui qui craint la faim, cependant notre Seigneur pourvoit tout disciple endurant ». La nature des sacrifices à faire apparaît en toute clarté. La faim est ici un adjuvant, une expérience pédagogique capitalisée, qui porte ses fruits pour toutes les classes d'âges.

A partir du vers 4, l'auteur commence à délivrer des conseils centrés sur l'activité pédagogique. Il écrit à cet effet : « Toi qui veux acquérir le savoir, attèle-toi à réviser régulièrement... ». Ce qui montre qu'au préalable, l'apprenant se doit d'être dans les bonnes conditions en cas de contraintes : nourriture insuffisante, fatigue physique, manque de chaleur familiale, etc. En pareille circonstance, qu'il sache que le jeu en vaut bien la chandelle.

Le plus déroutant dans le poème est qu'après le 4ème vers, aucun ne traite de d'activité pédagogique. Finalement, ce qui importe, ce sont les valeurs installées dans l'esprit de celui qui veut s'engager dans la quête du savoir. Néanmoins, le Cheikh écrit au vers 5 : « Ne te préoccupe pas de posséder des biens car, le Maître des créatures pourvoit celui qui est en quête de connaissance ». Ce conseil invite à ne pas se détourner de son objectif. S'ensuit le manque de concentration qui annihile tout l'appétit de savoir.

Au vers 6 de « Kun Kâtîman », l'auteur déclare : « Crains Allah par respect pour la religion ; c'est une prescription ferme et fermée que tous les esclaves de Dieu ont en partage ». La crainte

de Dieu ne peut manquer d'être mentionnée à l'endroit de tout musulman puisqu'elle constitue la connexion entre le Créateur et la créature.

Le Cheikh de poursuivre au vers 7 : « Eloigne-toi des filles nubiles et des dames en compagnie desquelles tu ne rencontreras que malheur ». Ce vers rappelle un fondamental en Islam, à savoir le refus de brassage entre hommes et femmes. Cette invite à l'éloignement est la voie royale pour échapper à ce péché abominable qu'est la fornication.

Le vers 8 est récapitulatif : « Ne troque jamais le bas-monde contre l'Au-delà ; quiconque le fait le regrettera (amèrement) ». Ce propos est une unité de mesure, car le musulman doit, avant toute action, s'interroger sur son bien-fondé : est-elle destinée à satisfaire une préoccupation d'Ici-bas ou s'agit-il d'un investissement dont la contrepartie sera reçue dans l'Au-delà. Ce dernier vers de "Kun Kâtiman" sonne dès lors comme une mise en garde qui doit ramener le musulman à la raison.

Jour 24 : JAWÂBU SOKHNA PENDA DIOP

« Jawâbu Sokhna Penda Diop » (Réponse à Sokhna Penda Diop) est un poème de 12 vers écrit par Cheikh Ahmadou Bamba dans la métrique « Rajaz ». Il regroupe des recommandations très précieuses destinées à une personne bien ciblée. Dans le préambule, le Cheikh prend soin de mentionner qu'il s'agit de Sokhna Penda Diop. Rappelons que cette fervente disciple était la vertueuse compagne de son oncle paternel.

Les recommandations commencent dès le premier vers : « Je te recommande la patience et la persévérance dans la crainte de ton Seigneur en public comme en privé ». Ici deux vertus qui se détachent, à savoir le « Çabr » (la patience) et la « Taqwâ » (la Crainte révérencielle). Khadimou Rassoul s'adresse ainsi à Sokhna Penda Diop, à toutes les femmes, mais par élargissement à tous les hommes. Craindre Dieu est en effet la recommandation phare destinée au musulman. Quant à la patience, elle est l'injonction la mieux partagée dans l'Islam parce qu'Allah "est avec les patients".

Au vers 2, l'auteur déclare : « Repens-toi constamment en Dieu et persévère toujours à accomplir le bien. Ne te tourne jamais vers autre chose que la droiture ». Rappelons que l'Islam ne va pas sans cette mansuétude d'Allah qui a pris sur Lui de donner aux musulmans l'opportunité de se ressaisir, de rebondir, après une méprise.

Le Cheikh ajoute au vers 3 : « Sois humble et agis toujours dans la discrétion ; évite d'élever la voix ; ainsi tu obtiendras l'agrément de Dieu ».

Nous remarquons que le poème est un chapelet de vertus que le musulman doit acquérir vaille que vaille. Parmi elles on peut citer la patience, la crainte de Dieu, le repentir, la discrétion, l'humilité, etc. Notons que la vie d'un musulman est une éternelle quête pour s'attirer de toutes ces vertus.

Au vers 4, l'auteur indique : « Durant le restant de tes jours, ne te dirige jamais vers quelque chose dont le caractère licite n'est point évident ». C'est une invite implicite à ne pas poser des actes dont on ignore la réglementation ou la législation qui le sous-tend.

Notons par ailleurs que si l'Islam légifère et recommande sans détour à la femme musulmane d'avoir comme conjoint un homme qui craint Dieu, c'est parce que le champ de la responsabilité de l'époux est très élargi. En fait, ce dernier se doit d'apprendre à son épouse les rudiments de sa religion, s'il en est capable. Dans le cas contraire, sa responsabilité est engagée.

Jour 25 : JAWÂBU SOKHNA PENDA DIOP (suite et fin)

Nous poursuivons ce poème qui s'adresse non seulement à cette vertueuse femme, mais également à tous les musulmans.

Au vers 5, l'auteur écrit : « Abstiens-toi strictement de tomber dans la médisance, dans l'orgueil ; persévère à cultiver le silence et la patience ». Remarquons ici quatre vices dont le Cheikh nous demande de nous prémunir. Avant d'en venir au contenu, notons, sur le plan formel, cette construction qui témoigne de la dextérité de l'auteur. En effet, il cite deux tares qui forment couple et sont associées à deux thérapeutiques susceptibles de pouvoir juguler le mal auquel elles sont associées.

Il suffit de voir que le meilleur moyen d'échapper à la médisance reste le silence, tandis que la patience est la panacée capable de guérir tous les maux. Il est révélateur qu'Allah soutienne les endurants, les patients.

L'orgueil est également un péché très grave ; une des tares qui gangrènent la marche d'un musulman. Péché qui rappelle Satan qui a été perdu par l'orgueil, convaincu qu'il était supérieur à l'être humain créé à partir de la boue.

Au vers 6, le Cheikh de déclarer : « Évite le mensonge, l'ostentation de même que le penchant à la célébrité et les honneurs ; garde-toi de tomber dans l'auto-satisfaction et dans la haine envers tes semblables ». Ici, pas moins de six tares se bousculent dans le même vers tout en respectant le mètre de vers (Rajaz).

Jusque-là, les tares clouées au pilori concernent aussi bien l'homme que la femme. En effet, tous les deux doivent partager le même effort pour s'attirer les vertus et bouter dehors tout ce qui est défaut, ils sont par ailleurs d'égale dignité auprès de Dieu.

C'est à partir du vers 8 que le Cheikh commence réellement à parler de la croyante, en tant qu'épouse. Il dit ainsi : « Ne conçois jamais l'idée d'adorer ton Seigneur tout en refusant de te conformer aux recommandations de ton mari qui craint Allah ». Il ajoute au vers 9 : « Car, pour une femme, le combat sur la Voie de Dieu consiste à se conformer aux directives de son mari sans rébellion aucune ». Réitérons encore que le profil du mari est celui dicté par l'Islam, à savoir quelqu'un qui craint Dieu.

Le Cheikh de poursuivre au vers 10 : « L'agrément du Seigneur passe inéluctablement par celui du mari, tel que décrit par l'Islam ». Comme pour convaincre davantage de l'enjeu de ce profil d'époux évoqué à savoir quelqu'un dont l'aptitude est avérée dans l'obéissance à Dieu, le passage le martèle également au vers 11 : « Chaque fois qu'un époux manquera d'être satisfait de son épouse, que celle-ci sache que jamais son Seigneur ne l'agréera ». Ce propos ne souffre

d'aucune ambiguïté. En définitive, l'agrément de la femme est assujetti à celui de son mari (qui craint Allah).

Le vers 12 clôt le poème en renouant avec le socle commun, c'est-à-dire les recommandations partagées par les hommes et les femmes : « Toute œuvre accomplie pour une autre raison que la face de Dieu est vaine. Œuvrer donc pour Dieu, par Dieu et en Dieu est la Voie royale pour obtenir l'Agrément ».

Pour finir, le Cheikh indique : « Nul ne pourra se sauver du châtiment de Dieu s'il ne parvient pas à échapper aux péchés graves que sont l'orgueil, l'avarice, le préjugé négatif ». C'est la preuve qu'en termes d'efforts à accomplir pour s'attirer les vertus et s'éloigner des vices, le musulman a un chantier devant lui et pour lequel il ne lui incombe qu'une chose : réussir.

Jour 26 : HAMDÎ WA SHUKRÎ

« Hamdî wa shukrî » est un poème de 4 vers, écrit par Cheikh Ahmadou Bamba dans la métrique « Bassît » à l'image de « Hamat Suleymâ » ou « Râ-iyah ». C'est un poème qui n'a pas de titre propre, c'est l'incipit qui joue ce rôle.

Dès le premier vers, le Cheikh déclare : « Hamdî wa shukrî liman kullî bihî çârâ Lahû ridan dûna suhtin hinda Çarçârâ » (Mes louanges et remerciements sont dédiés à Celui pour qui mon intégralité est devenue agrément à Sarsara, sans courroux). Ce vers traduit l'allure globale du poème puisque l'auteur parle de « Hamd » (Reconnaissance par la langue) et de « Shukr » (Reconnaissance par les actes). Notons que tout le poème reflète cette manière dont le Cheikh s'inscrit dans une béatitude telle qu'il passe son temps à rendre grâce à Dieu pour tous les bienfaits qui se sont déversés sur lui.

Le nom « Çarçârâ » mentionné dans ce premier vers nous donne par ailleurs une indication spatiale. Il précise le lieu de composition du poème.

Au vers 2, le Cheikh écrit : « mes reconnaissances et mon agrément sans courroux depuis qu'Il m'a amené des partisans parmi les Banû Daymân ». Ce propos montre l'échec cuisant des colonisateurs. En le déportant en Mauritanie, chez des gens à la peau claire, (qui à leurs yeux sont les représentants attitrés de l'Islam), ils pensaient que cela ferait naître un complexe chez le Cheikh et par ce fait même émuquer sa notoriété. Mais ce qui surviendra sera tout le contraire de ce qu'ils attendaient. Le Cheikh eut des partisans, des inconditionnels issus de ces tribus maures.

Au vers 3, l'auteur mentionne : « Mon intégralité se dévoue à Dieu lors de mon séjour chez les généreux que nous avons quittés alors qu'affluaient les visiteurs ». L'échec cuisant se confirme parce que l'objectif des ennemis de Dieu était de faire en sorte que «...l'agitation causée par les enseignements du Cheikh fût oubliée au Sénégal». Non seulement cette agitation est restée tenace dans son pays d'origine, mais elle s'est transférée jusqu'en Mauritanie. En effet, les visiteurs affluaient vers lui, attirés de façon irrésistible par son charisme. Cette affluence se déroulait pourtant dans des contraintes administratives, des conditions draconiennes, imposées, des risques sur le chemin, etc. Toutes choses pouvant entraver les visiteurs du Cheikh dans ce lieu d'exil. Il n'en fut rien, les disciples ont tout bravé pour aller trouver leur guide.

Au vers 4, le Cheikh écrit : « Ceux qui sont allés à Sarsara, dans l'intention de me rendre visite sont définitivement déchargés de leurs péchés dans les deux demeures ». Cet effacement des péchés, ces disciples le doivent au charisme du Cheikh mais n'est pas lié à la terre de Sarsara. Cheikh Abdoul Ahad, 3^e khalife général des Mourides, enseigne que depuis lors tous ceux qui se rendent auprès du Cheikh dans les mêmes desseins ont la même rétribution.

Ce vers est une confirmation du vide que Cheikhoul Khadim a laissé dans les cœurs au point qu'ils avaient besoin de le combler en allant le trouver.

En définitive, les colonialistes ont obtenu l'effet contraire de leur objectif, car les gens se vidaient du Sénégal pour aller en Mauritanie faire face à ce « visage qui efface l'angoisse.»

Jour 27 : ÇIFÂTU ÇÂDIQIL MURÎD

« Çifâtu çâdiqil Murîd » est un poème de quatre vers écrit par Cheikh Ahmadou Bamba pour définir l'appellation de « Murid Saadiq » ou « disciple sincère » et lister les critères qui confèrent ce statut. C'est à dire que c'est un poème qui éclaire la lanterne des uns et des autres. "Saadiq" est un qualificatif glorieux et apaisant que tout disciple mouride veut s'adjuger.

Selon le Cheikh, pour être un « Murid Saadiq », le premier critère est l'amour sincère pour le Maître spirituel (Aç çidqu fî mahabbatish-Shaykhi). L'auteur lui-même a donné le ton en disant que l'amour qu'il a pour le Prophète (PSL) a éteint en lui tout autre amour : celui des biens, de la famille et de la progéniture. Ce fort sentiment a été le combustible qui l'a fait mouvoir en toutes circonstances, sa vie durant. C'est également au nom de cet amour (pour le Prophète) qu'il a vécu toutes sortes d'exactions.

Notons en outre que ses vertueux fils le lui ont bien rendu puisqu'ils ont, à leur tour, troqué ce lien filial contre celui de l'allégeance.

La deuxième condition pour mériter de porter le titre de « Murid Saadiq » est « le respect scrupuleux des recommandations du Maître et le fait d'éviter ses interdits ». Ce critère est incontournable, car si le préalable de l'amour sincère est acquis, cette condition-ci coule de source. Rappelons que l'Islam est un chapelet de prescriptions, mais également une succession d'interdits. Le Cheikh, en tant coach spirituel, nous rappelle la loi et nous balise le chemin de sorte que ces prescriptions et interdits cadrent avec ceux d'Allah.

Le troisième critère revient à « arrêter de diverger, de tergiverser ou de remettre en cause le Maître spirituel ». Lorsque l'aspirant déclare sa fidélité à son Maître spirituel, la règle est de le suivre pas à pas.

Le quatrième et dernier critère commande de « préférer ce qu'il a choisi pour le disciple au lieu d'opérer son propre choix ». D'ailleurs, une question de choix ne doit même pas être de mise dans les rapports entre Maître spirituel et disciple. L'étape ultime de cette relation devant être une *extinction* en lui.

Pour conclure le Cheikh indique que celui qui réussit à respecter tous ces quatre critères peut valablement répondre à l'appellation de « Murid Saadiq » ou « disciple sincère ».

Jour 28 : ANTA RABBI

« Anta Rabbî » est un poème de 27 vers écrit par Cheikh Ahmadou Bamba dans la métrique « Qaffîf » à l'image de « innanî Ustu » ou encore « Yâ Kitâbal Karîmi ». Le poème n'a pas de titre propre, l'incipit représente ce dernier.

Ce Khassida comporte une rime particulière. Il est composé de trois groupes de 9 vers rimés de façon différente. Les 9 premiers se terminent tous par « د » (Di), c'est à dire la lettre « Dâl » flanquée de la voyelle « I ». Les 9 vers qui suivent sont marqués par la rime en « ل » (Li) et les 9 derniers comportent la rime « ب » (Bi).

Le préambule du poème mérite également d'être scruté parce qu'il renferme des informations importantes qui donnent un avant-goût du Khassida. L'auteur y mentionne : « Accorde-moi les bénédictions de Ton nom (Allah) », avant d'ajouter : « Gloire à Toi le Grand et au nom de notre Maître et Allié Mohammed ; Que Dieu Le bénisse ! ». Le Cheikh dit également, plus loin : « Ainsi que d'autres, parmi tous ces noms bénis et exaltés et tous ceux du Prophète ; Puisse Dieu le Très-Haut Le bénir et lui accorder Le Salut ». Le Cheikh commence donc par glorifier Allah et prier sur le Prophète (PSL).

L'allure globale du poème est la glorification du Seigneur, les prières ardentes pour s'attirer Ses grâces et un renouvellement constant du statut d'esclave, le tout arrosé d'un témoignage continu par la gratitude et le service par la plume.

Concernant le contenu du poème, le Cheikh écrit dès le premier vers : « Tu es mon Seigneur et Tu es en moi par mon attachement ; ma reconnaissance est à Toi pour le Paradis avec une plume pourvue d'encre ». Ce vers convoque plusieurs des thématiques égrenées préalablement. Nous remarquons de ce fait le « Shukr » (Reconnaissance à Dieu), le service par l'encre. L'auteur d'ajouter : « Je te suis reconnaissant de tout ce que Tu m'as juste envoyé de licite pour le Paradis » (vers 2). Le poète manifeste ici une reconnaissance par rapport à toutes ces faveurs émanant de Dieu, d'où la béatitude qui se ressent jusque dans les mots choisis comme « licite », « paradis », etc.

Au vers 3, Cheikhoul Khadim déclare : « Ô Toi l'Éternel, mon être T'appartient ; Ô Mon Seigneur, toujours un signe de Toi ». La facette dominante du poème se précise davantage. De plus, au vers 4, il dit : « Fais-moi don de rester à perpétuité, une joie pour l'Ami... ». Deux termes qui traduisent l'état d'âme réconforté du poète, qui exulte. À l'origine de cet apaisement, il faut voir la perspective de rester, ad vitam æternam, une joie pour Celui qu'il appelle, en l'occurrence le Prophète Mohammed (PSL).

Ce climat de béatitude se confirme au vers 5 : « Je désire de Toi, en Sa faveur, le Salut d'un Ami qui m'est éternel. » Notons ce champ sémantique fourni (Paradis, joie, le Salut d'un Ami, etc.) et qui se poursuit aux vers 6 et suivants : « Donne-moi toujours l'avantage d'être satisfait et en sécurité ; éloigne les miens de l'épidémie et des sauterelles ».

En outre, le service par la plume est convoqué au vers 7 quand le Cheikh écrit : « Donne-moi de Ta part, en permanence, tout ce que Tu veux ; par considération pour mes écrits, élève spécialement la Grandeur ». Cette thématique revient au vers 9, de même que la béatitude très palpable chez l'auteur : « Accorde-moi le bénéfice d'être content des miens ; Réjouis le Meilleur des hommes par ma plume ». Le motif de réjouissance véritable éclate au grand jour. Il apparaît en toute clarté que ce qui réjouit le Cheikh, ce n'est autre que ce qui réjouit le Prophète (PSL).

Jour 29 : ANTA RABBI (suite)

Poursuivons l'examen du poème avec le vers 10 qui est une succession de très beaux noms de Dieu : « Certes le Généreux, le Très-Haut, le Beau, le Maître de la royauté, le Juste, le Parfait ». Cette juxtaposition de sept noms d'Allah ne tord pas le cou au mètre du vers (Qafif). Il nous plonge dans une atmosphère de glorification intense.

Notons que la thématique la plus présente dans le poème est celle de la reconnaissance à Allah, associée aux bienfaits incommensurables émanant de Lui. L'auteur écrit au vers 11 : « Allah est digne de gratitude ; Il est Lui-même reconnaissant par considération pour le Prophète », avant de marteler : « Je désire ardemment Le remercier ». « Mes louanges sont toujours destinés au Seigneur qui m'envoie des faveurs en liaison avec l'Envoyé digne de confiance » (vers 15). « Ma louange et ma reconnaissance appartiennent à Allah, Lui qui est le Noble » (vers 21). Le poète, esclave de Dieu, trouve qu'il a une dette de reconnaissance envers Allah au regard des nombreux bienfaits qui lui échoient. Le vers 25 vient conforter le propos : « Les louanges de mon Seigneur et les louanges du Meilleur de ceux qui prient ont satisfait tous mes désirs ». Nous remarquons que le poème respire la gratitude du début à la fin.

Une autre facette du Khassida montre que Dieu peut attirer tous les bienfaits puisqu'Il est le Détenteur du « Daf ^C » et du « Jalb », le Facilitateur par excellence qui peut attirer irrésistiblement et en même temps le Bouclier radical lorsqu'il s'agit de parer le danger. Ainsi, le Cheikh déclare au vers 19 : « Mon Seigneur a repoussé le mal loin des miens, de moi... ». « ...Il a préservé tout mon être du mal, durant mon exil » (vers 20). « Que Dieu démolisse l'édifice du mal, m'en éloigne et fasse disparaître ce qui me préoccupait par considération pour le Meilleur des humains » (vers 22).

Ce qui est remarquable ici, ce sont ces prières qui, au regard du postulat de départ, sont toutes exaucées comme l'a mentionné le Cheikh dans « Matlabul Fawzayni ».

Le poète de poursuivre : « J'ai reçu de mon Seigneur par considération pour le Meilleur des êtres humains la meilleure assistance contre les ennemis » (vers 24). Notons à ce niveau du poème l'évocation d'un Dieu affable, miséricordieux qui déverse une pluie de bienfaits sur son esclave et qui est radical et impitoyable quand il s'agit de protéger celui-ci contre tout ce qui est préjudiciable.

Des thématiques secondaires s'invitent dans le poème. Nous pouvons citer cette pensée envers les siens que l'auteur s'adresse à Allah au vers 18 : « Adresse-Lui un Salut amical émanant des miens et de moi-même ». Ce vers fait écho au vers 9 qui mentionne : « Accorde-moi le bénéfice d'être satisfait des miens ». Rappelons que ses siens sont tous ceux qui lui portent leur confiance et tous ceux pour qui il a bataillé ferme pour étrenner le grade de Shafi^Can li qawmi ou « l'Intercesseur des miens ».

Le dernier thème convoqué, de façon sporadique, est celui de l'exil. L'auteur mentionne ainsi au vers 20 : « Il a préservé tout mon être du mal durant mon exil. Cet exil a été le prix fort qu'il

a payé pour pouvoir posséder tous les titres glorieux, dans la transaction conclue avec son Seigneur, qui nous vaut aujourd'hui d'intégrer la communauté enviable de ceux qu'il appelle « Les siens ».

Jour 30 : LA SINGULARITÉ DE ANTA RABBÎ

Au regard de l'allure des titres traités durant ce mois béni de ramadan 2023, « Anta Rabbî » s'érige en véritable « happy end » parce que, globalement le poème respire la gratitude. C'est également une succession de choses succulentes que le Cheikh demande à Son Seigneur.

Notons d'abord cette singularité sur le plan formel, à travers sa rime. Habituellement, le poète utilise une seule rime comme dans « Jazbul Qulûb » où tous les vers se terminent par « Mi », « Mîmiya » rimé en « Mi » ou encore « Râ-ya » en « Ra ». La particularité dans ce poème-ci, ce sont ces trois rimes différentes, juxtaposées neuf par neuf. Les neuf premiers vers sont rimés en « Di », les neuf suivants en « Li » et les neuf derniers en « Bi ».

Une autre caractéristique du poème voit le Cheikh utiliser, sur le plan lexical, trois fois le terme « Ami » en désignant le Prophète (PSL). Pour illustrer ce propos, l'auteur écrit au vers 4 : « Je désire de Toi, en sa faveur, le Salut d'un Ami ». Il le réitère au vers 5 : « Je désire de Toi, en sa faveur, le Salut d'un Ami qui m'est éternel ». Il le confirme au vers 18 : « Éternel, adresse-Lui un Salut amical émanant de moi et des miens ». Ce qui dénote une proximité particulière avec le Prophète (PSL).

S'agissant des centres d'intérêt, « Anta Rabbî » est également singulier. Ici, nous sommes loin des écrits offensifs, caractéristiques des poèmes écrits en mer, marqués par le combat spirituel, où le propos est très corrosif à l'endroit des ennemis de Dieu. L'état d'âme de l'auteur est plus apaisé dans ce poème-ci. Le ton est moins acerbe. Nous observons un chapelet de bienfaits, de choses désirables qui sont soit des acquis que l'auteur étale à la face du monde, soit des prières pour lesquelles il a très tôt déclaré qu'elles ont toutes été exaucées.

Concernant les demandes, le Cheikh commence par la plus prestigieuse, c'est-à-dire le Paradis. Il déclare ainsi au vers 1 : « Ma reconnaissance est à Toi pour le Paradis ». « Je Te suis reconnaissant pour tout ce que Tu m'as envoyé de licite pour le Paradis » (vers 2).

Après le Paradis, vient la joie : « Être satisfait, être en sécurité » (vers 6). « Je désire un Salut qui embrasse tous les grands honorables et serviteurs » (vers 8). « Qu'Il accorde Sa grâce d'une manière ininterrompue et sans perturbation. » (vers 14). « Il a préservé tout mon être » (vers 20). « Il a accordé en permanence le savoir et les désirs » (vers 23).

En définitive, la tendance dominante de ce poème est une béatitude du poète inhérente aux nombreux bienfaits gracieusement accordés par un Seigneur magnanime.